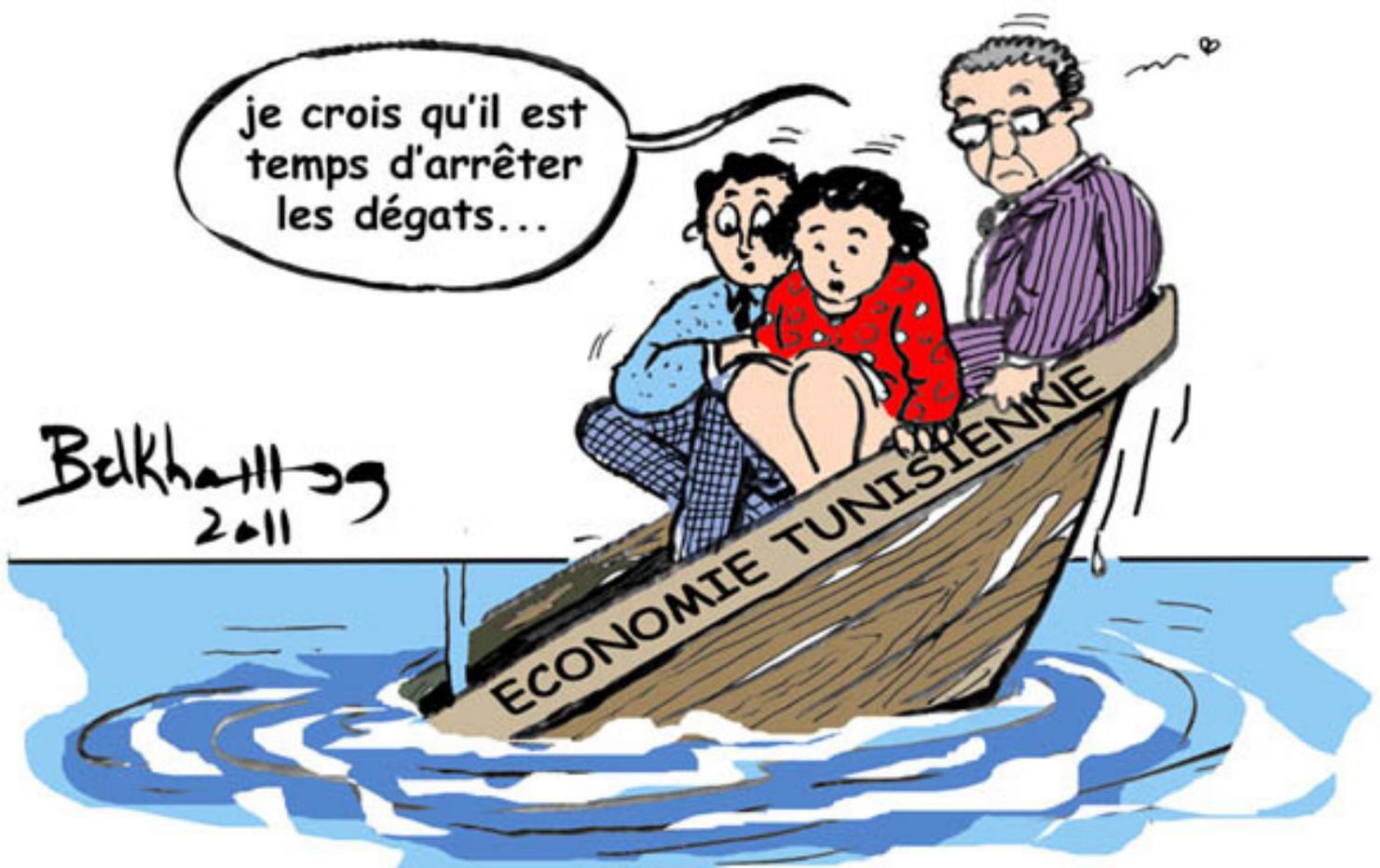


Crise du Covid-19

## Le temps des réformes !



### A LA UNE

Dette Tunisienne  
Contraintes et scénarios de sortie de crise

### A LA UNE

La crise du COVID-19 déclenchera-t-elle la consolidation tant attendue du système bancaire tunisien?

### FOCUS

Covid-19  
Le mécanisme de garantie des crédits destinés aux entreprises sinistrées

### MARCHÉ FINANCIER

Baisse des investissements étrangers

# WEBMANAGERCENTER



## AUDIENCE WMC PORTAIL (2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**  
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**  
Visites

+ de **23 Millions**  
Pages Vues

**L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien**  
CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)

## WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

### ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

### RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

### RÉDACTION

Moncef Mahroug

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

Aroua Ben Zaied

### PHOTOS

Anis MILI

### DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

### COMMERCIAL

Meryem BEN NASR

### ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

### FINANCE

Mohamed El Ayed

### CopyRight

Internet Management Groupe

IMG

# WEBMANAGERCENTER

n°4 Nouvelle formule - 11 Mai 2020

*Hebdo*

## A LA UNE

Crise du Covid-19

**Le temps des réformes ! 4**

Dettes Tunisiennes **Contraintes et scénarios de sortie de crise 8**

**L'Etat s'endette auprès de 12 banques de la place pour plus de 1 milliard de dinars 10**

Covid-19 **Des philosophes recadrent la panique générée par le virus 11**

**La crise du COVID-19 déclenchera-t-elle la consolidation tant attendue du système bancaire tunisien? 14**

## FOCUS

Covid-19 **Le mécanisme de garantie des crédits destinés aux entreprises sinistrées 15**

**C'est officiel, la Tunisie quitte la black-list du GAFI 16**

**Nizar Yaiche annonce le lancement du «Portefeuille digital» 18**

**La digitalisation ne doit pas être limitée à la gestion de crise de Covid-19 19**

## ACTUALITÉS

**Taux d'inflation de 6,3% en avril 20**

**Une pharmacie Centrale au bord de la faillite 20**

**Les 10 métiers les plus vulnérables au risque économique dû au Covid-19 26**

## MARCHÉ FINANCIER

**Baisse des investissements étrangers 30**

**Les concours à l'économie ont poursuivi leur décélération en janvier 2020 (ITCEQ) 30**

## SECTEURS

**52% des sociétés agroalimentaires prévoient une croissance 32**

BCT **Baisse des recettes touristiques de 22%, à fin avril 34**

Crise du Covid-19 **Les promesses du gouvernement en faveur des médias 34**

Tourisme **Les pertes des agences de voyages pourraient atteindre les 300 MDT 36**

## TRIBUNE

Covid-19 **Dissection d'une épidémie 46**

Ezzeddine Saidane **Racler les fonds des tiroirs 50**

Coronavirus **Faillites des petites et moyennes entreprises 51**

Déclaration fiscale en ligne **Une dématérialisation inachevée, regrette Mustapha Mezghani 53**

[eBook] Confinement **LE BAL MASQUE 54**

---

## A LA UNE

---

Crise du Covid-19

### **Le temps des réformes !**

Ali Driss

**Et si après le déconfinement on passait à l'acte, en matière de réformes ? Le renouveau de l'Etat ne serait-il pas le meilleur antidote à la crise économique du Covid-19 ?**

Tout bien considéré, la crise du Covid-19 aura été un précieux lanceur d'alerte. Elle nous a montré, à chaud, en direct, que face à la crise, l'Etat est à bout de force. Nous avons pu assister sur nos écrans télé et sur FB à des spectacles désolants, de désorganisation et de dysfonctionnements amplifiés, il faut bien le reconnaître, par une part d'indiscipline populaire. Et ça a brouillé toute l'image de la gestion de la crise, alors que le gouvernement n'a pas manqué de volontarisme.

Le coronavirus nous a procuré un audit fiable du régime opérationnel de

l'Etat. L'opinion publique, en temps réel, a été au fait des archaïsmes du modèle actuel et de leurs retombées néfastes.

C'est bien simple: les leviers de commande, parce qu'ils datent d'un autre temps et qu'elles furent taillées pour un autre contexte, ne répondent plus. Leur rendement est fatalement en-dessous des attentes. Le système donne des signaux d'essoufflement qui ne trompent pas. Pour autant, est-il aisé de réformer en temps de crise?

#### **Bien se servir de l'État de grâce**

Ah ! Les cent premiers jours, une parenthèse providentielle ! **Tout gouvernement nouveau ne devrait pas se laisser rebuter par l'odeur de la poudre, pendant cette lune de miel avec l'opinion publique. C'est là qu'il faut aller au charbon.**

Ajouter à cela quand la crise fait des ravages, elle complique le travail au quotidien, mais vous ouvre un boulevard pour réformer. Il faut bien se dire que la crise savonne la planche, pour les pouvoirs publics, en matière de gestion courante. En revanche, elle est un allié sans pareil pour réformer,

car elle affaiblit les résistances au changement.

Alors il convient de sauter sur l'occasion. Ajouter que l'alibi du redémarrage de la machine peut se révéler utile en pareille circonstance, pour calmer l'appréhension du bon peuple.

Dans une intervention à l'IACE\*, Jean-Pierre Raffarin, ancien Premier ministre français, rappelait la dose d'opportunisme dont il faut se servir pour le bien de la cause. Il rappelait qu'en France, c'est l'été qu'il convient de réformer. Pendant ce «quart chaud» de l'année, les citoyens sont éparpillés et ont l'esprit ailleurs.

Son homologue canadien renchérit sur le même registre en attestant qu'au Canada cela se fait l'hiver car il est pénible d'aller dans la rue, compte tenu de la rigueur de la météo, en cette période.

Nous rajouterons qu'en temps de crise, les citoyens sont dans l'expectative, ce qui est un état second. L'un et l'autre insistent sur le choix de l'instant, rappelant que la période idéale pour réformer.

Pour un nouveau gouvernement, le premier semestre est la période, idéale, des grandes manœuvres. Passé ce délai, l'état de grâce s'évapore et le vent tourne. La panne de gouvernance, on ne le

répètera jamais assez, ça peut arriver aux plus grands.

La Suède et la Suisse, pourtant les deux premiers de la classe, sont passées par-là. Jean-Luc Bernasconi, naguère représentant résident de la BM à Tunis, nous décrivait le phénomène pour son pays, la Suisse, en des termes clairs : «Il arrive un moment où le système ne délivre plus». Alors la cause est entendue. Pas de temps à perdre, il faut faire feu de tous bois. Et quand il faut y aller,

Eh bien, il faut y aller. Gare aux mesurette et aux demi-mesures, ça ne paie pas en retour ! Et en politique, l'obligation de résultats prime.

### L'identifiant unique, un visa avec l'administration

Il ne sert à rien de remuer le couteau dans la plaie, mais avouons que le pays a payé le prix fort pour avoir constamment repoussé la réalisation du dispositif global du dialogue social. Il ne sert à rien de s'étaler sur la question, mais rappelons que l'heure a sonné pour faire sauter ce plafond de verre.

**Lire aussi :** [Tunisie : Un identifiant unique pour chaque citoyen, une priorité du gouvernement](#)

L'identifiant social, un des éléments importants de ce dispositif, nous aurait épargné bien des désagréments sociaux. Le chantier de l'identifiant unique est fin prêt et il serait contreproductif, de le remettre, encore une fois, sur le métier. Ce serait la fois de trop. Il n'attend plus que son entrée en service.

Lors d'une interview, Federico Ludovic, actuel ambassadeur du Portugal, a exhibé sa carte nationale, me précisant que tout est crypté dedans. Il y avait son identité, sa carte de soins, sa situation professionnelle et fiscale, ainsi que la liste de ses droits sociaux. Finies les misères des contacts avec les guichets



administratifs. Et le diplomate de me préciser : «cette carte est un visa pour l'administration».

Le pays est dos au mur et la patience du bon peuple n'est pas infinie. Un écosystème technologique national, de haute performance, a volé au secours de l'Etat en offrant des solutions, de haute performance, à titre gracieux, réparer diverses lacunes du dialogue social dont la faille de l'identifiant unique. Il ne reste plus qu'à surfer sur la vague et transformer l'essai. On reculerait davantage qu'on pourrait sauter sur les éclats de la colère citoyenne

### **Mais où est donc l'agence du Trésor ?**

En temps de crise, on connaît le slogan, les temps se font durs et la vie devient chère. Et le moral des citoyens se met en effervescence. Naturellement, les caisses se dégarnissent et il est difficile de les remplir. Et les rumeurs les plus folles circulent sur les finances publiques. Et on s'alarme sur la soutenabilité de la dette, souci tout à fait légitime, compte tenu des circonstances.

Un projet de gestion de toutes les lignes de financement constituant l'encours de la dette publique attend de voir le jour avec la création de l'agence du Trésor. En la matière, deux partenaires entrent en ligne de compte. Il y a l'opinion publique mais également la communauté d'affaires. Tous deux ont des désires, autant que des soucis d'avenir. Et il ne faut pas les exaspérer. C'est d'eux que dépendent la paix sociale et la vigueur de la croissance.

Alors quand ils sont gagnés par le doute sur la solvabilité du pays, leur moral vacille et cela chauffe les esprits.

Les rumeurs ambiantes font croire au retour de la dette odieuse. L'Etat se serait endetté en devises, exposant sa souveraineté, et l'argent aurait été mal alloué.

Par ailleurs, le tarissement des rentrées de devises nourrit le soupçon sur l'éventualité de défaut de l'Etat. Et la diversité des interlocuteurs, car la diversité des ressources fait que plusieurs départements se trouvent concernés et communiquent sur le sujet, n'aide en rien. Là encore, il y a urgence.

### **Mais où est donc la décentralisation ?**

La gestion de la crise sanitaire, via la centralité administrative, malgré l'étendue des ramifications administratives régionales, laisse à désirer. Une plus grande implication des régions aurait apporté plus d'efficacité, cela ne fait pas de doute.

La décentralisation, avec ce qu'elle peut apporter en matière de régionalisation et de déconcentration administrative, est un catalyseur qui n'a plus besoin que l'on démontre ses avantages.

Ce chantier a trop attendu alors qu'il est sensé apporter des avantages précieux à la gestion du pays. Dans son livre blanc, Abderrazak Zouari, ancien ministre du Développement régional du gouvernement Caid Essebsi, plaide en faveur d'un découpage régional effectif avec une identité régionale affirmée.

**Lire aussi :** [Développement régional : Les 49 propositions du livre blanc](#)

Il soutient que la Tunisie manquera de ressources pour financer le développement des régions. Et à cet égard, faut-il le rappeler, les disparités régionales sont vécues comme des injustices insupportables.

## Et c'est à l'Etat d'y mettre fin ou du moins de les aplanir, au mieux.

L'émancipation des régions leur permettrait de puiser dans les fonds structurels européens, des subventions pour financer leurs programmes de développement. L'Etat tunisien n'y a pas accès, en tant que tel, du fait qu'il n'est pas membre de l'UE. Cependant, les régions via des jumelages avec des régions européennes bien ciblées pourraient y accéder.

Attendre serait une façon de remettre à plus tard ce qu'on peut faire aujourd'hui, faisant perdre au pays un temps précieux.

### Un travail d'image building cohérent et pertinent

Nous avons ciblé quelques projets phares pour évoquer la grande question de la refondation de l'Etat. Notre intention est d'affirmer qu'une feuille de route est disponible. On peut l'établir en mettant ensemble des programmes qui existent déjà.

J'en citerais un, à titre d'exemple. Le plan de république contractuelle fin prêt proposé par le Conseil d'analyses économiques. Je vous ferai cadeau d'un deuxième à savoir le plan d'Économie sociale et solidaire de Comete Engineering.

Il y a ce troisième que nous devons au Conseil des Chambres mixtes européennes. Celles-ci appellent à la création de zones franches, à la reconfiguration de la chaîne logistique et à la réforme fiscale.

Allez, un quatrième. **Il s'agit de l'amnistie de change, qui ne vise, ni plus ni moins qu'à nationaliser l'informel. Ce pouvoir occulte est en train de prendre le dessus sur le secteur organisé. Pas loin de chez nous, le Maroc a réussi son coup et les résultats dépassent les objectifs.**

### Le Sénégal est allé encore plus loin en mettant en place un ministère de l'informel.

Pour se faire une idée de l'importance de ce pan de l'économie nous rappellerons qu'avec la Libye depuis 35 ans nous avons mis les conventions les plus intéressantes. Mais toutes ont été doublées par les circuits informels.

Pour ceux qui ne la savent pas selon les estimations de l'ONU, les économies des deux pays sont si fortement corrélées au point que 1% de croissance en Tunisie génère 0,9% de croissance en Libye.

L'actuel gouverneur de la BCT, Marouane Abassi, ancien directeur à la BM, rappelait que les dirigeants de la Banque regardent le partenariat entre les deux pays comme une situation «de facto, integration». Et pourtant tous les flux d'échange se retrouvent «Off-Track». La Tunisie aura toujours besoin d'attirer les IDE. Or, peut-elle espérer meilleur plaidoyer pour ses avantages comparatifs que l'argument d'un pays en refondation? Pour faire simple, on dira un pays entre les seules mains de ses pouvoirs démocratiques. 

## Impôts et Taxes

Le paiement des amendes de retard au titre des déclarations fiscales, qui devaient être normalement appliquées durant la période allant du 23 mars à fin avril 2020, a été repoussé à fin mai 2020



## Dettes Tunisiennes **Contraintes et scénarios de sortie de crise**

**Les think tank, Cercle Kheired-dine et Forum Ibn Khaldoun, ont récemment co-organisé une conférence-débat sur la soutenabilité de la dette tunisienne, voire sur la capacité du pays à continuer à emprunter et à pouvoir se développer en même temps.**

**Pour animer le débat, ils ont invité, entre autres, Abdelhamid Triki, ancien ministre du Plan et de la Coopération internationale, pour traiter des contraintes de la dette tunisienne et des conditions à réunir pour garantir sa soutenabilité.**

De prime abord, M. Triki a annoncé la couleur en estimant que «le recours à deux reprises aux facilités du FMI (en 2013 et en 2016) pour pouvoir mobiliser les ressources nécessaires, la Tunisie a atteint le seuil de la non soutenabilité de sa dette extérieure même si le service de la dette en pourcentage des recettes courantes en devises se situe à 11,6% (Conditions favorables de la dette)».

L'ancien ministre devait analyser, ensuite, les contraintes découlant de la dette contractée et celles liées à la mobilisation de futures ressources d'emprunt.

### **Les contraintes**

S'agissant des premières contraintes, il a indiqué que «les tirages effectués sur les crédits à moyen et long terme sur l'ensemble de la période 2011-2018 (environ 50 milliards de dinars) laissent présager une forte tendance haussière du service de la dette au cours des prochaines années, une fois dépassées les périodes de grâce».

«D'ores et déjà, a-t-il expliqué, le remboursement du principal de la dette commence à augmenter, à partir de 2016, en raison notamment de plusieurs facteurs : l'arrivée à échéance des premiers crédits octroyés par la Banque mondiale et la BAD au début de la période de transition, et surtout du crédit Stand by accordé par le FMI en 2013, les décaissements, à partir de 2018, des 3e, 4e et 5e tranches, au titre de la Facilité élargie se sont élevés à 1,958 milliard de dinars, et les remboursements du principal au titre du Stand by qui se sont élevés 1,356 milliard de dinars.

Toujours à propos des contraintes inhérentes aux dettes antérieures, M. Triki a relevé que, pour les prochaines années, des difficultés seront rencontrées pour les crédits remboursables sur une période allant de 5 à 10 ans. «Ainsi, 1 à 2 prêts seront remboursés chaque année, notamment en 2021 et 2024», a-t-il noté.

Concrètement, la Tunisie va connaître, durant les années 2021, 2024 et 2025, de fortes pressions. Au cours de ces trois années, elle aura à rembourser de gros montants. Selon les données présentées au cours de ce débat, la Tunisie aura à rembourser, en 2021, deux prêts garantis par les Etats-Unis d'Amérique d'un montant global d'un milliard de dollars, en 2024 et en 2025 de deux prêts contractés sur le marché financier international privé de 1,850 milliard d'euros.

Concernant les contraintes liées aux futures ressources d'emprunt, M. Triki a signalé, également, des difficultés à rencontrer au niveau de la mobilisation de ressources auprès des bailleurs de fonds multilatéraux pour lesquels la marge de manœuvre

pour accorder de nouveaux crédits à la Tunisie devient très limitée compte tenu du niveau élevé d'engagement atteint.

**La Tunisie aura également beaucoup de peine à recourir au marché financier international pour emprunter à des conditions favorables en raison des dégradations successives de la notation du risque souverain de la Tunisie (sept fois depuis 2011).**

### Un scénario tendanciel

Pour réduire le taux d'endettement, l'ancien ministre du Plan propose deux scénarios : un scénario tendanciel et un scénario normatif.

Le scénario tendanciel suggère les hypothèses suivantes: une croissance annuelle moyenne du PIB de 1,7% par an, un taux d'investissement moyen de 18,5% durant la période 2021-2025, un déficit courant de 9% de la balance des paiements, et un accroissement annuel des IDE au taux moyen de 2%.

Les principaux résultats attendus seront, d'après lui : les besoins de financement extérieurs seront de l'ordre de 115 milliards de dinars, le déficit courant de 68,8 milliards de dinars, l'amortissement du

principal de la dette avoisinera les 38,6 milliards de dinars, les IDE seront de l'ordre de 15,7 milliards de dinars, les ressources d'emprunts à 86,050 milliards de dinars, le taux d'endettement (fin 2025) à 84% et le coefficient du service de la dette par rapport aux recettes courantes en devises (2025) sera d'environ 18%.

Et M. Triki d'en tirer la conclusion : **«Avec l'augmentation des indicateurs de la dette selon ce scénario, la dette extérieure ne sera pas soutenable et les ressources d'emprunt ne pourront plus être mobilisées».**

### Un scénario normatif

Le scénario normatif propose quant à lui une relance significative de la croissance, une reprise de l'investissement et une amélioration de la compétitivité et de la productivité.

Il recommande un ensemble de réformes articulées autour de trois axes : la relance de la croissance et la stimulation des exportations, la rationalisation des dépenses courantes (option pour l'austérité) et la diversification des ressources de financement (mobilisation de ressources non génératrices de dette, notamment des recettes

de privatisation en devises...).

Parmi ces réformes figurent :

- l'amélioration du climat des affaires,
- la digitalisation de l'administration,
- le recours aux nouvelles technologies numériques,
- le développement des services logistiques de transport,
- le renforcement du secteur bancaire, - le recours au partenariat public privé pour réaliser les gros projets d'infrastructure,
- l'institution d'incitations à l'épargne et à l'investissement,
- la privatisation d'entreprises publiques...

Pour mener avec succès toutes ces réformes, M. Triki considère qu'il importe, au préalable :

- **Améliorer la visibilité (stabilité politique et sociale) et de**
- **Rétablir la confiance entre les différentes parties concernées (hommes d'affaires, administration, société civile ...).**

Dont acte. 

## L'Etat s'endette auprès de 12 banques de la place pour plus de 1 milliard de dinars

**L'État tunisien a signé, mardi 5 mai, un accord pour mobiliser un crédit syndiqué en devises auprès de 12 banques locales, d'un montant d'environ 1,180 milliard de dinars (257 millions d'euros avec un taux d'intérêt de 2%, et 130 millions de dollars avec un taux d'intérêt de 2,75%), remboursables sur trois ans.**

A noter que la cérémonie de signature s'est déroulée en présence, outre les banques

concernées, du ministre des Finances, Mohamed Nizar Yaïche, du gouverneur de la Banque centrale de Tunisie, Marouane El Abassi.

Ce prêt, dont une partie provient des dépôts des non-résidents, permettra de financer les besoins budgétaires de l'Etat pour lutter contre le Covid-19, explique un communiqué du ministère des Finances publié à l'issue de la signature dudit accord.

Selon Nizar Yaïche, ce crédit permettra de faire face aux impacts de la régression de l'activité économique, de concrétiser les mesures exceptionnelles mises en place par l'Etat, de mobiliser des fonds supplémentaires pour le secteur de la santé, d'accompagner les entreprises sinistrées à cause du confinement total et de préserver les postes d'emploi.

Il a souligné l'importance du rôle des banques tunisiennes, notamment leur contribution pour faire face aux répercussions économiques et alléger la pression financière sur les sociétés, dans le cadre de la Commission d'appui et d'accompagnement des entreprises impactées, qui entamera l'examen des dossiers des sociétés après la publication du décret fixant les critères d'octroi des aides

Nizar Yaïche estime également nécessaire d'accélérer la mise en place du mécanisme de garantie et d'octroi de crédits directement après son entrée en vigueur cette semaine, avec un montant total de crédits de 1,500 milliard de dinars. 

## WMC Editions Numériques *nouveau*



- La sélection hebdomadaire de la rédaction
- Une nouvelle expérience de lecture numérique
- Sur Smartphone – Tablette -Desktop
- Disponible sur les kiosques numériques

Cliquez ici ►

Covid-19

## Des philosophes recadrent la panique générée par le virus

Khmaies Krimi

**Des philosophes européens se sont prononcés, dans les médias, sur le coronavirus et ont mis en garde contre l'affolement général généré par cette pandémie.**

**Globalement, ils estiment que ce virus n'est pas aussi destructeur qu'on le pense et qu'au nom de l'impératif sanitaire et sécuritaire imposé par la lutte contre ce virus, l'humanité ne doit, en aucune manière, sacrifier, après le confinement, ses valeurs pérennes comme les libertés, les conditions de vie normale, l'amitié et même le respect de la mort.**

**Les approches de deux philosophes, l'italien Giorgio Agamben et le français André Comte-Sponville, méritent d'être connues.**



Giorgio Agamben

Le philosophe italien pense que «la peur que suscite cette pandémie est mauvaise conseillère, mais elle fait apparaître de nombreux éléments qu'on pourrait faire semblant de ne pas voir». Il en cite deux :

**Qu'est donc une société qui ne reconnaît pas d'autre valeur que la survie ?**

Le premier élément est que la vague de panique qui a paralysé notre pays (Italie, un des plus affectés au monde) montre avec évidence que notre société ne croit plus en rien sinon à la vie nue. La vie nue étant pour le philosophe, «l'opération qui consiste à séparer la vie biologique des autres fonctions : la vie sensitive, la vie intellectuelle, mais aussi la vie politique».

«Il est clair maintenant, dit-il, que les Italiens sont disposés à tout sacrifier ou presque : leurs conditions normales de vie, leurs rapports sociaux, leur travail et jusqu'à leurs amitiés, leurs affections ainsi que leurs convictions religieuses et politiques pour ne pas tomber malade».

Le philosophe devait en tirer une première conclusion : « La vie nue –et la peur de la perdre– n'est pas quelque chose qui unit les hommes, mais qui les aveugle et les sépare ».

Et Giorgio Agamben d'ajouter : «Les morts –nos morts– n'ont pas le droit à des funérailles et on ne sait pas même vraiment

ce qu'il advient des cadavres des personnes qui nous sont chères. Nos prochains ont été effacés et il est étonnant que les églises ne disent rien à ce propos. Que peuvent bien devenir les rapports humains dans un pays qui s'est habitué à vivre de cette manière pour une période dont on ne sait pas très bien combien de temps elle va durer? Et qu'est donc une société qui ne reconnaît pas d'autre valeur que la survie ? ».

### **Mise en garde contre une situation d'exception pérenne**

«L'autre élément, qui n'est pas moins inquiétant que le premier et que l'épidémie fait apparaître en toute clarté, c'est que l'état d'exception auquel les gouvernements nous ont depuis longtemps habitués, est désormais la condition normale», a-t-il indiqué.

«Il y a eu par le passé des épidémies plus graves, mais personne n'avait jamais imaginé déclarer pour autant un état d'urgence comme celui-ci qui nous interdit tout, et même de nous déplacer», relève-t-il avant de poursuivre : «Les Hommes se sont si bien habitués à vivre dans une condition de crise pérenne et de pérenne urgence qu'ils ne semblent même pas se rendre compte que leur vie a été réduite à une condition purement biologique et qu'elle a perdu toute dimension sociale et politique et même toute dimension humaine et affective».

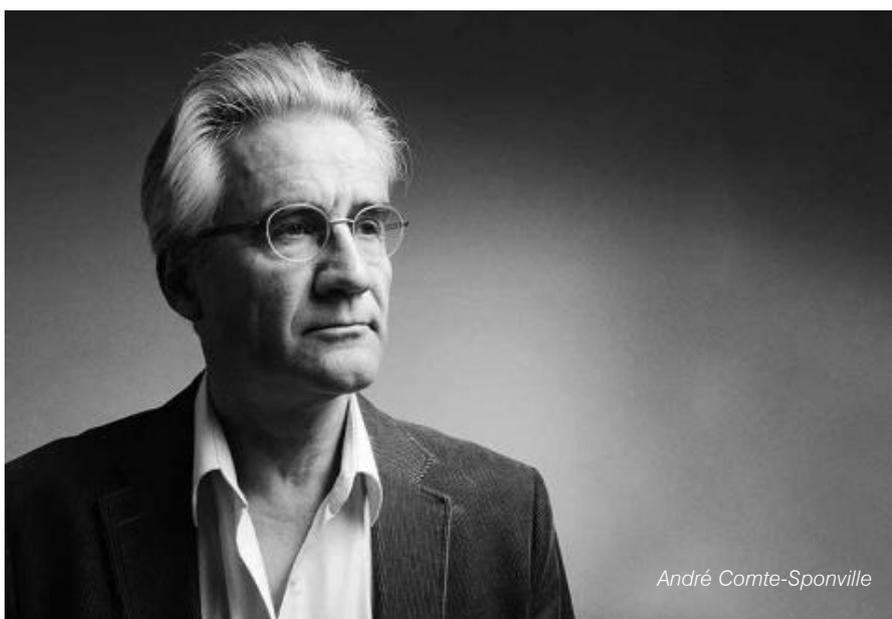
Le philosophe met en garde contre une société qui vit dans un état d'urgence pérenne. Une telle société, écrit-il, «ne peut être une société libre. Et, de fait, nous vivons dans une société qui a sacrifié la liberté aux supposées «raisons de sécurité» et qui,

pour cette raison même, s'est condamnée elle-même à vivre dans un état de peur et d'insécurité pérennes ».

Giorgio Agamben s'inquiète pour ce qui va venir après le confinement: «**il y a fort à parier que l'on tentera de poursuivre après l'urgence sanitaire les expérimentations que les gouvernements n'avaient pas réussi jusqu'ici à mener à bien : fermer les universités et les écoles et faire des leçons par internet, arrêter une bonne fois pour toutes de se réunir et de parler ensemble d'arguments politiques ou culturels, se contenter d'échanger des messages digitaux, et partout où c'est possible, faire en sorte que les machines remplacent enfin tout contact –toute contagion– entre les êtres humains».**

### **Attention de ne pas faire de la médecine la réponse à toutes les questions**

Le philosophe français André Comte-Sponville est également alarmiste quant à la société de l'après-confinement.



*André Comte-Sponville*

Dans une interview accordée à France-Inter, il prévient l'humanité contre toute tendance à survaloriser «l'impératif sanitaire» : «**attention de ne pas faire de la médecine ou de la santé, les valeurs suprêmes, les réponses à toutes les questions. Aujourd'hui, sur les écrans de télévision, on voit à peu près vingt médecins pour un économiste. C'est une crise sanitaire, ça n'est pas la fin du monde. Ce n'est pas une raison pour oublier toutes les autres dimensions de l'existence humaine** », a-t-il martelé.

Pour étayer son analyse qui est un véritable hymne à la vie et au bonheur, le philosophe français, auteur du «Petit traité des grandes vertus», a rappelé une boutade de Voltaire qui écrivait: «**J'ai décidé d'être heureux parce que c'est bon pour la santé**».

Pour André Comte-Sponville, «le jour où le bonheur n'est plus qu'un moyen au service de cette fin suprême, que serait la santé? On assiste à un renversement complet par rapport, au moins vingt-cinq siècles de civilisation où l'on considérait, à l'inverse, que la santé n'était qu'un moyen,

alors certes particulièrement précieux, mais un moyen pour atteindre ce but suprême qu'est le bonheur ».

Il devait faire remarquer ensuite que «**l'énorme majorité d'entre nous ne mourra pas du coronavirus. J'ai été très frappé par cette espèce d'affolement collectif qui a saisi les médias d'abord, mais aussi la population, comme si tout d'un coup on découvrirait que nous sommes mortels. Ce n'est pas vraiment un scoop. Nous étions mortels avant le coronavirus, nous le serons après**».

S'appuyant sur une citation de Montaigne qui disait «Tu ne meurs pas de ce que tu es malade, tu meurs de ce que tu es vivant », André Comte-Sponville ajoute qu'«autrement dit, la mort fait partie de la vie ». «Et si nous pensions plus souvent que nous sommes mortels, dit-il, nous aimerions davantage encore la vie parce que, justement, nous estimerions que la vie est fragile, brève, limitée dans le temps et qu'elle est d'autant plus précieuse. C'est pourquoi l'épidémie doit, au contraire, nous pousser à aimer encore davantage la vie».

## **Le réchauffement climatique fera beaucoup plus de morts que le Covid-19**

Pour le philosophe français, avec un taux de mortalité et de létalité de un à deux pour cent, il n'y pas de quoi parler de «la fin du monde». «C'est hallucinant... ce n'est pas la première pandémie que nous connaissons», s'est-il écrié avant de rappeler que «la grippe de Hong Kong dans les années 1960 avait fait un million de morts. La grippe asiatique, dans les années 1950, avait tué plus d'un million de personnes».

«En France, a-t-il noté, les 14.000 morts (plus de 20.000 à ce jour) est une réalité très triste, toute mort est évidemment triste mais rappelons qu'il meurt 600 000 personnes par an en France. Rappelons que le cancer tue 150.000 personnes en France».

Pis, selon lui «**le réchauffement climatique fera beaucoup plus de morts que n'en fera l'épidémie du Covid-19**». 

## La crise du COVID-19 déclenchera-t-elle la consolidation tant attendue du système bancaire tunisien?

**Un rapport de S&P Global Ratings portant sur l'impact de la crise de la pandémie du Covid-19 sur la consolidation tant attendue du système bancaire tunisien vient d'être publié.**

Selon l'agence S&P, les banques tunisiennes devraient subir un effet négatif significatif sur leurs profils financiers en 2020 alors que le pays est confronté à une récession liée à la pandémie de Covid-19 et aux mesures de confinement décidées par le gouvernement. C'est ce qu'a indiqué, jeudi 7 mai, S&P Global Ratings dans son rapport intitulé «le Covid-19 déclenchera-t-il la consolidation tant attendue du système bancaire tunisien?».

«Le FMI estime que l'économie tunisienne se contractera de 4,3% en 2020, suivie d'une reprise peu profonde en 2021. À notre avis, cela aggravera

les problèmes de qualité des actifs des banques et accentuera la pression sur leur capitalisation déjà faible», a déclaré S&P Global Ratings (analyste de crédit Mohamed Damak).

S&P estime qu'en l'absence de mesures fortes du gouvernement, certaines banques tunisiennes risquent de subir des pertes importantes en 2020. Si les banques décident d'anticiper les risques et provisionnent intégralement les prêts non performants existants et supplémentaires (NPL), cela pourrait impacter sensiblement leurs fonds propres, ce qui équivaldrait à une rentabilité de trois à cinq ans sur la base du résultat opérationnel avant provision 2019 des 10 premières banques tunisiennes.

«L'environnement actuel crée une incitation économique plus forte à la consolidation avec l'objectif ultime de banques moins nombreuses mais plus solides. Pour y parvenir, les autorités tunisiennes pourraient pousser au regroupement et obtenir le soutien de donateurs étrangers, comme dans les pays voisins», a conclu M. Damak.

(Ce rapport ne constitue pas une action de notation). 

### Des signes positifs

«Il existe des signes positifs quant à la capacité de la Tunisie à contenir le Covid-19, au vu de la baisse significative du nombre de contaminations et de décès », a déclaré, mercredi, Jalila Ben Khelil, membre du comité scientifique de lutte contre le Coronavirus.



## FOCUS

Covid-19

### Le mécanisme de garantie des crédits destinés aux entreprises sinistrées entre en vigueur cette semaine

Le mécanisme de garantie des crédits accordés par les banques aux entreprises sinistrées en raison de la pandémie du coronavirus devrait entrer en vigueur cette semaine, a promis le ministre des Finances, Nizar Yaïche.

Cité par l'agence TAP, il a indiqué que l'enveloppe totale des crédits mis à la disposition de ces entreprises est portée de 500 millions à 1,5 milliard de dinars.

Ce mécanisme est initié par le ministère des Finances conjointement avec la Banque centrale de Tunisie (BCT), l'Association professionnelle tunisienne des banques et des établissements

financiers (APTBEF) et la Société tunisienne de garantie (SOTUGAR).

**Lire aussi :** [COVID-19 : Lancement d'un mécanisme de garantie des crédits accordés aux entreprises sinistrées](#)

Ces parties ont convenu de simplifier les procédures d'octroi des crédits et d'accélérer l'examen des dossiers de demandes, a souligné le ministre des Finances.

Les entreprises bénéficiaires sont appelées à préserver les postes d'emploi et à assurer les droits de leurs employés, plaide Yaïche.

A rappeler que le mécanisme de garantie des crédits destinés aux entreprises sinistrées a été lancé le 22 mars dernier par le gouvernement dans le cadre des mesures annoncées pour réduire l'impact de la crise du coronavirus sur les secteurs endommagés.



WEBMANAGERCENTER



**AUDIENCE WMC PORTAIL**  
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**  
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**  
Visites

+ de **23 Millions**  
Pages Vues

**L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien**

CSP+, Cadres, Dirigeants...  
associé à un ciblage large public  
(depuis 2000)



## C'est officiel, la Tunisie quitte la black-list du GAFI

**La Commission européenne a proposé, jeudi 7 mai 2020, une approche globale pour renforcer encore davantage la lutte de l'UE contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.**

La Commission a publié un plan d'action ambitieux et pluridimensionnel, qui définit les mesures concrètes que la Commission prendra au cours des 12 prochains mois pour mieux faire respecter les règles de l'UE en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, et pour mieux surveiller et coordonner leur application. Cette approche nouvelle et globale vise à combler

les lacunes et les failles que présente encore la réglementation de l'UE.

**Valdis Dombrovskis**, *vice-président exécutif*, a déclaré à cette occasion: «*Nous devons mettre un terme aux agissements permettant à l'argent sale d'infiltrer notre système financier. Aujourd'hui, nous renforçons encore nos moyens de défense contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, avec un plan d'action global et de grande envergure. Il ne doit y avoir de maillons faibles ni dans nos règles ni dans leur mise en œuvre. Nous sommes déterminés à mettre en œuvre l'ensemble de ces mesures – de façon prompte et systématique – dans les 12 mois à venir. Nous renforçons également le rôle que l'UE exerce à l'échelle mondiale dans l'élaboration de normes internationales en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme*».

La Commission a aussi présenté aujourd'hui une méthode plus transparente et perfectionnée pour identifier les pays tiers à haut risque dont le dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme présente des carences stratégiques qui font peser une menace significative sur le système financier de l'UE. Notre

dialogue avec les pays tiers et la coopération avec [le Groupe d'action financière \(GAFI\)](#) en seront renforcés.

Enfin, la Commission a adopté une nouvelle liste de pays tiers dont le dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme présente des carences stratégiques.

### Mise à jour de la liste

En application de [la directive anti-blanchiment \(AMLD\)](#), la Commission est légalement tenue d'identifier les pays tiers à haut risque dont le dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme présente des carences stratégiques.

Dans l'attente de l'application de la méthode perfectionnée susmentionnée, la Commission a aujourd'hui révisé sa liste de ces pays tiers, en tenant compte des évolutions survenues au niveau international depuis 2018. Cette nouvelle liste concorde à présent davantage avec les listes publiées par le GAFI.

**Pays figurant sur la liste:** les Bahamas, la Barbade, le Botswana, le Cambodge, le Ghana, la Jamaïque, Maurice, la Mongolie, le Myanmar, le Nicaragua, le Panama et le Zimbabwe.

**Pays qui ont été retirés de la liste:** la Bosnie-Herzégovine, l'Éthiopie, le Guyana, la République démocratique populaire lao, Sri Lanka et la Tunisie.

La Commission a modifié cette liste par voie de règlement délégué. Celui-ci va, à présent, être soumis au Parlement européen et au Conseil pour approbation dans un délai d'un mois (avec une prolongation éventuelle d'un mois). Compte tenu de la crise liée au coronavirus, le règlement présenté ce jour qui dresse la liste de ces pays tiers – et prévoit donc de nouvelles mesures protectrices – ne s'appliquera qu'à partir du 1er octobre 2020. Il s'agit en effet de donner à toutes les parties prenantes le temps de se préparer correctement.

Cette crise n'a toutefois aucune incidence sur le retrait de certains pays de cette liste, retrait qui sera effectif 20 jours après la publication du règlement délégué au Journal officiel. 

## WMC Editions Numériques

nouveau

### WEBMANAGERCENTER

webmanagercenter.com

Hebdo

n°1 Nouvelle formule - 20 Avril 2020



Ce qui nous attend est difficile, mais nous résisterons...

Slim Azzabi

A LA UNE

Moody's place l'économie tunisienne sous surveillance

TRIBUNE

Fouad Lakhou Agir vite

SONDAGE

Enquête 494: Des incertitudes sur l'emploi et la continuité de l'activité d'entreprises allemandes en Tunisie

REPORTAGE

Au temps du Coronavirus: Le bonheur est dans les pré

- La sélection hebdomadaire de la rédaction
- Une nouvelle expérience de lecture numérique
- Sur Smartphone – Tablette -Desktop
- Disponible sur les kiosques numériques

Cliquez ici



## Nizar Yaïche annonce le lancement du "Portefeuille digital"

Une nouvelle solution de paiement mobile «portefeuille digital», vient d'être lancée en Tunisie. Elle permet à chaque tunisien de créer son portefeuille virtuel sur son mobile, recevoir de l'argent, et payer avec en toute simplicité, a expliqué, mardi, le ministre des Finances, Mohamed Nizar Yaïch, dans une publication sur sa page LinkedIn.

« En quelques semaines, tous les aspects techniques, financiers, juridiques, processus, formation, et communication ont été définis et mis en place » a encore ajouté le ministre.

Toujours selon lui, le portefeuille digital sera utilisé, à partir de demain, 6 mai 2020, pour distribuer les aides sociales via environ 4000 points : les agences postales, les agences bancaires et une partie des DABs (distributeurs automatiques de billets).

«Dans une deuxième temps, nous pourrons l'utiliser pour rationaliser les subventions et les envoyer directement à ceux qui ont en besoin», développe Mohamed Nizar Yaïch.



## Programme du Ministre

Le ministre des Finances, Nizar Yaïche, explique son Digital Programme.

1. Process digital de déclaration et de paiement des impôts lancé cette semaine. Plusieurs remontées d'amélioration. Intégration en cours. Mais on y est!
2. Nouveau portefeuille digital sur mobile pour distribuer les aides sociales, puis généralisation à d'autres services.
3. Nouvelle plateforme de déclaration des entreprises sinistrées COVID-19, pour soutien de l'Etat, des banques...
4. Nouvelle plateforme de demande des aides sociales, pour vérifier l'éligibilité et soumettre en ligne : Tunisie Solidaire.

## La digitalisation ne doit pas être limitée à la gestion de la crise du Covid-19

La digitalisation ne doit pas être limitée à la gestion de la crise de Covid-19, elle offre l'occasion de développer certains créneaux dont la télémédecine et la téléconsultation qui peuvent servir dans les zones où il y a un désert médical, selon Ahmed Dammak, Docteur en Management.

La pandémie de Covid-19 a suscité une réflexion sur le changement des pratiques (l'enseignement supérieur, travail à distance, achat en ligne...) et la digitalisation peut apporter des réponses à plusieurs secteurs dont celui de la santé pendant les pandémies a-t-il ajouté, dans un Webinaire sur « la nécessité de digitalisation après coronavirus », organisé, mercredi, par l'Institut des Hautes Etudes (IHE) de Tunis.

Ainsi, suite à la fermeture des cabinets, plusieurs médecins ont mis sur les réseaux sociaux leurs numéros de téléphones et des plateformes ont vu le jour, a-t-il

dit, notant que parmi les outils digitaux d'intelligence artificielle utilisés, aujourd'hui, en Tunisie ou dans le monde, dans la gestion de Covid-19, figurent le drone équipé de caméra thermique et les caméras de surveillance capables de repérer les gens ne portant pas de masques dans les zones où le port de masque est obligatoire.

Il a également cité les chatbots développés par des startups tunisiennes, lesquels ont permis de gérer les appels des gens en détresse, et partant ont allégé la pression sur le SAMU.

Rym Trabelsi, Docteur en Marketing, a de son côté, fait savoir que la distribution a connu une croissance exponentielle grâce au Covid-19, qui a incité les entreprises de ce secteur à développer leur e-commerce pour faciliter la vie des citoyens, notamment les seniors.

Il s'agit d'un segment intéressant pour ces entreprises, déjà plusieurs enseignes de commerce traditionnel ont pris l'initiative d'offrir la possibilité de s'approvisionner à distance tout en assurant la livraison à domicile, a-t-elle dit.

Et d'ajouter que les grands distributeurs doivent saisir l'opportunité qu'offre cette crise, pour développer des nouveaux business modèles d'e-commerce, et ce

de manière à générer un chiffre d'affaires supplémentaire. Il s'agit également, d'une opportunité pour certains grands distributeurs qui disposent seulement, d'un site vitrine, de fidéliser leurs clients.

Quant aux consommateurs qui étaient à un moment donné, réticents à passer une commande et de payer en ligne, ils sont aujourd'hui, obligés d'adopter de nouveaux comportements, et d'être «full digital».

Plusieurs entreprises, dont les efforts de communication sont davantage axés sur les réseaux sociaux, sont appelées à prendre le e-commerce au sérieux via la réorganisation de leur structure, pour pouvoir mettre une stratégie de distribution digitale a encore recommandé Trabelsi. 

## ACTUALITÉS

### Taux d'inflation de 6,3% en avril

Le taux d'inflation est passé de 6,2% en mars à 6,3% en avril (il était à 5,8% en février 2020), indique l'INS, mercredi 6 mai, sur son site web.

Cette progression est expliquée, essentiellement, par l'accélération du rythme des hausses des prix de l'alimentation à 6,2%, en raison de l'accroissement des prix des fruits (13,6%), des poissons (11,1%), et des légumes (9,9%), contre une baisse des prix de l'huile d'olive (13,6%).

De même, l'INS fait état de l'augmentation des prix des produits manufacturés, en glissement annuel, de 7,6%, au vu de la hausse des prix des produits d'entretien courant du foyer, de 7,7% et des produits d'hygiène et de soins personnels de 10,1%.

Quant à l'inflation sous-jacente (hors produits alimentaires et énergie), elle est restée stable à 7%, contre 6,9% en février et 6,8% en janvier 2020. 

Les prix des produits libres (non administrés) ont augmenté de 6,5%, contre 5,5% pour les prix administrés.

Pour ce qui est des produits alimentaires libres, ils ont connu une augmentation de 7,1%, contre 1,8% pour les produits alimentaires administrés.

### 0,9% d'augmentation des prix à la consommation

Les prix à la consommation ont augmenté de 0,9% en avril 2020, contre 0,8% en mars 2020. Cette augmentation est principalement liée à la hausse des prix des articles d'habillement de 6,2%, en raison de la fin des soldes d'hiver, et des prix de l'alimentation de 0,9%, laquelle est due à la hausse des prix des légumes secs (5%), des poissons frais (3,5%), des fruits (2,4%) et des viandes rouges (1,7%).

L'INS a fait ressortir, en outre, un accroissement des prix des produits manufacturés de 1,4%, sur un mois, en raison de la hausse des prix des matériaux de construction de 1,2% et les prix des produits d'entretien courant du foyer de 0,5%.

### Une pharmacie Centrale au bord de la faillite

Le président-directeur général de la Pharmacie centrale, Khalil Ammous, a indiqué que **le déficit de liquidité de l'entreprise a atteint un niveau record, ce qui menace sérieusement sa pérennité.**

Le montant des dettes fournisseurs s'élève à 621 millions de dinars à fin mars 2020, a-t-il révélé au cours d'une séance d'audition devant la Commission de la santé et des affaires sociales de l'Assemblée des représentants du peuple, lundi 4 mai 2020, consacrée à la situation de la Pharmacie centrale et au plan relatif à l'approvisionnement du secteur de la santé.

Ammous expliquera que la Pharmacie centrale est, aujourd'hui, incapable de faire face à une grande partie de ses engagements financiers envers ses fournisseurs, en particulier étrangers, malgré son recours, à plusieurs reprises, à des crédits bancaires pour combler son besoin de liquidité.

«**Ce manque de liquidité résulte du retard de règlement de ses clients publics**», a-t-il précisé.

Il a fait savoir que les engagements financiers de la Pharmacie centrale auprès des banques sont estimés de plus de 273 millions de dinars jusqu'à fin mars 2020.

Selon lui, cette situation est due à plusieurs facteurs, dont principalement l'augmentation de la dette du secteur public envers la Pharmacie centrale. Celle-ci est passée de 315 MDT, en décembre 2015, à 1,050 milliard de dinars au 31 mars 2020.

La Pharmacie centrale, a-t-il ajouté, supporte annuellement le coût de la subvention des médicaments importés et destinés au secteur privé, laquelle qui s'est élevée à 254 MDT en 2019, contre 139 MDT en 2017.

Pour surmonter toutes ces difficultés, le P-dg de la Pharmacie centrale a fait plusieurs propositions qui se résument notamment en la récupération des créances de la Pharmacie centrale auprès de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) et des hôpitaux publics.

L'Etat, a-t-il ajouté, devrait examiner la possibilité de prendre en charge le montant des subventions et réviser le système des subventions et le prix des médicaments.

Il a, aussi, proposé l'obtention d'un crédit bancaire avec la garantie de l'Etat d'un montant de 450 MD, le paiement régulier et mensuel de la Pharmacie centrale par la CNAM et les hôpitaux.



## Transport postal aérien

Les services postaux internationaux par voie aérienne, sont durement touchés par les restrictions imposées sur le transport aérien à cause de la crise du coronavirus, ont averti, lundi 4 mai, l'Association du transport aérien international (IATA) et l'Union postale universelle (UPU), exhortant les gouvernements à trouver des solutions pour atténuer cet impact.



Banque mondiale

## Impératif d'aider les économies en développement à surmonter la crise

«Nous devons redoubler d'efforts pour aider les économies en développement à surmonter les répercussions du coronavirus», indique la Banque mondiale (BM) dans un article publié récemment, estimant que «la communauté internationale a encore les moyens d'éviter les conséquences les plus désastreuses de la pandémie, à condition de faire dès maintenant preuve de résolution pour circonscrire les dégâts et jeter les bases d'une reprise solide».

«Le monde entier doit serrer les rangs et se mobiliser : les gouvernements et les organisations internationales, mais aussi les entreprises et les créanciers privés», peut-on lire dans cet article, intitulé «Renforcer aujourd'hui notre réponse à la crise du coronavirus pour éviter demain une facture beaucoup plus élevée» et signé par Ceyla Pazarbasioglu (vice-présidente pour le pôle Croissance équitable, Finance et Institutions) et Ayhan Kose (directeur

teur du Groupe des perspectives de développement).

Les deux auteurs prévoient que «plusieurs pays en développement (PED) devraient plonger dans la récession en 2020 avant de voir leur croissance redémarrer en 2021». Ces pays vont subir une contraction de leur production de 2%, voire 3%, notamment ceux «qui dépendent du commerce, des produits de base ou du tourisme».

Ils rappellent que la plupart d'entre eux «n'ont pas les ressources ni la marge de manœuvre budgétaire nécessaires pour déployer des programmes de soutien à l'activité économique suffisamment importants pour dénouer la crise».

Les experts de la BM estiment même que «la plupart d'entre eux ne peuvent affronter cette crise seuls, parce que leur équilibre est encore plus précaire qu'avant. Dans certains cas, les systèmes de santé sont largement sous-équipés. Des pans entiers de la population tirent leur revenu d'emplois informels, ce qui signifie qu'ils n'ont accès à aucune protection sociale et seront en-

core plus difficiles à atteindre et à soutenir en ces temps de crise».

**Les petites et les moyennes entreprises, souvent un pilier de l'activité économique, manquent en général d'accès aux financements et vont se heurter à des difficultés de trésorerie qui pourraient rapidement engendrer une crise de solvabilité, expliquent les auteurs de l'article.**

Par ailleurs, la BM recommande aux responsables politiques dans ces pays de faire leur maximum pour se focaliser sur la priorité immédiate, à savoir désamorcer la crise sanitaire.

«Ce qui signifie prendre des mesures pour sauver des vies, protéger les moyens de subsis-

## Énergies renouvelables

La capacité électrique concentrée des énergies renouvelables pour la production de l'électricité en Tunisie s'est établie à 379 mégawatts (MW) en 2019, contre 115 MW en 2010.



tance, aider les entreprises à attendre l'embellie et préserver l'accès aux services publics essentiels - le tout en fonction du contexte local. Les pays en développement doivent aussi prendre des dispositions pour éviter que la crise sanitaire ne dégénère en crise financière». 

## Forte baisse de la demande des produits pétroliers en avril

La demande locale des produits pétroliers, de gaz naturel et d'électricité a enregistré une baisse notable, en avril 2020 sur fond de mesures gouvernementales visant à enrayer la propagation de la pandémie de Covid-19, a révélé le ministère de l'Énergie, des Mines et de la Transition énergétique.

Concernant la demande des produits pétroliers, elle a reculé de 59% en avril 2020 par rapport à la même période de 2019; la demande de Gasoil a baissé de 63%; celle de l'essence a régressé de 60%; celle du kérosène a baissé de 99,9%; et celle du carburant industriel de 90%.

Le ministère de l'Énergie explique cette chute par les mesures gouvernementales prises depuis le 22 mars dernier contre le Covid-19, citant particulièrement le confinement total et général qui a entraîné une baisse de l'activité économique, au cours de la dernière semaine de mars 2020, et qui s'est aggravée au mois d'avril.

**La demande du gaz naturel a diminué de 26%, en avril 2020, la consommation de gaz a reculé de 48% et son utilisation dans la production de l'électricité a baissé de 16%. Pour ce qui est de la demande d'électricité, elle régressé de 20%, en avril 2020, par rapport à avril 2019.**

Par ailleurs, le département de l'Énergie a fait savoir, samedi 2 mai, que les prix des carburants seront mensuellement ajustés, et ce conformément à la décision du ministre de l'Énergie, des Mines et de la Transition énergétique et celui des Finances, publiée le 31 mars 2020. 

## **Aide financière aux détenteurs de la carte jaune, mode d'emploi**

Le ministère des Affaires sociales a publié mercredi un communiqué dans lequel il informe les familles à revenu limité bénéficiaires de la carte de soin à tarif réduit (carte jaune) qui ont ouvert un compte virtuel à travers le service en ligne **\*1021\*numéro de la carte d'identité#** qu'elles recevront un SMS sur leurs téléphones portables.

D'après le ministère, le message les informera du transfert du montant d'aide dans leur compte virtuel et de la date de son retrait.

Selon la même source, le bénéficiaire peut retirer le montant de l'aide auprès de n'importe quel bureau de poste ou agence bancaire ou à travers un distributeur automatique sur lequel il trouve une affiche jaune portant le numéro 1021 et ce, sans avoir besoin de carte bancaire ou postale.

Il suffit de composer **\*1021\*2#** pour avoir le code, puis introduire le numéro de la carte d'identité dans le distributeur automatique

suivi du code reçu sur le téléphone portable pour retirer le montant.

Pour plus d'informations, le ministère met à la disposition des personnes intéressées **le numéro vert 80101021**.

Par ailleurs, le ministère rappelle l'importance de respecter les dates de retrait et de se conformer aux mesures de confinement. 

## **Fonds 1818**

L'ensemble des dons déposés par les citoyens et les entreprises tunisiennes, au compte postal 18-18 dédié à la lutte contre le coronavirus, ont atteint 198,3 millions de dinars (MDT).

[PLUS SUR LE WEB](#)

## Un million de familles ont bénéficié des aides sociales

Le directeur général de la promotion sociale au ministère des Affaires sociales, Sami Belghith, affirme que «le pari du ministère pendant la période du confinement général était d'assurer une assistance à plus d'un million de familles et de disposer, en un temps record, d'une base de données numérisée des catégories précaires».

Belghith a indiqué que 470 000 familles ont pu profiter d'une allocation de 200 dinars durant la période initiale du confinement, qui s'est étalée du 22 mars au 3 mai 2020.

Il a rappelé qu'à partir du 17 avril dernier, une aide d'une valeur de 100 dinars a été versée aux personnes dont la pension de retraite ne dépasse pas les 180 dinars.

Toujours selon Belghith, le ministère des Affaires sociales a approuvé, lundi 4 courant, une nouvelle aide de même montant (100 dinars) au profit de toutes les familles inscrites sur la base de données spécifique et a entamé le processus de versement

des allocations aux bénéficiaires à travers des codes personnalisés envoyés via SMS.

Dans le même contexte, il a fait savoir que 263 000 citoyens issus des familles démunies se sont déjà inscrits sur l'application mobile permettant de percevoir des aides spécifiques, informant que l'opération d'acheminement de ces aides au cours de la seconde période du confinement sanitaire sera assurée par l'intermédiaire de 5 000 structures (bureaux de poste, banques, distributeurs de billets).

Le responsable ajoute qu'«à travers la numérisation de l'intégralité de la base de données au ministère des Affaires sociales et le recours aux SMS, la Tunisie évitera les rassemblements, d'autant que depuis le 4 mai, 64 000 aides en nature ont été distribuées».

Il a annoncé qu'une campagne de collecte de dons sera prochainement lancée dans les établissements éducatifs, outre l'approbation de 800 aides au profit des familles et des étudiants étrangers résidant en Tunisie, dont la distribution sera assurée par l'Union tunisienne de solidarité sociale (UTSS).

Belghith assure que le département des Affaires sociales est intervenu au profit de 11 000 établissements et 393 000 salariés, ajoutant que 176 000 allocations

ont été accordées à 1 000 entrepreneurs, outre le transfert d'un montant de 400 000 dinars aux étudiants tunisiens résidant à l'étranger, en vue de les soutenir au cours de cette période de crise sanitaire. 

### Logements sociaux

## Programme de distribution de 2000 logements

L'état d'avancement des projets des logements sociaux dans les différentes régions du pays, a été au centre de la 25 réunion tenue mardi, par le comité de pilotage national du programme spécifique des logements sociaux, après trois années d'absence, selon le ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire.

Présidé par le ministre Moncef Silliti, le comité de pilotage a approuvé des montants de subventions et de dettes accordés aux bénéficiaires de 32 logements sociaux à Teboursook (gouvernorat de Béja), pour permettre le parachèvement des procédures avec le gouvernorat et la Société Nationale Immobilière de Tunisie (SNIT) et la livraison de ces logements aux bénéficiaires dans les délais impartis.

Le comité a également, examiné les listes des bénéficiaires approuvées par les commissions régionales des logements sociaux dans le gouvernorat de Kairouan avec au programme 331 logements à la cité El Manar, 72 unités à Sbikha et 48 unités à Oueslatia, outre 87 logements à Ghardima (gouvernorat de Jendouba).

La réunion a débattu des montants de subventions accordées aux bénéficiaires des logements sociaux, et semi-collectives ainsi que des procédures juridiques relatives au tri des demandes de candidatures pour l'obtention des logements sociaux.

Le ministre a souligné la nécessité d'accélérer les procédures d'octroi des différents logements et des lotissements préparés estimés à 2000 unités, appelant les différents intervenants à fixer et à diffuser les listes de bénéficiaires après l'achèvement de la crise sanitaire que traverse actuellement le pays. 

## **Le ministère de la Fonction publique veut légiférer sur les cadeaux**

Les services du ministère de la Fonction publique, de la Gouvernance et de la Lutte contre la corruption lancent une consultation publique sur le projet de décret gouvernemental fixant la réglementation légale sur les cadeaux, et ce du 5 au 26 mai 2020.

Ledit projet de décret publié sur le portail [E.PARTICIPATION.TN](https://www.e-participation.tn) comporte 8 articles. Le premier article vise à définir le seuil maximal des cadeaux pouvant être acceptés et les dispositions légales y afférentes en application notamment des articles 27, 28 et 29 de la loi n° 2018-46 du 1er août 2018, portant déclaration des biens et des intérêts, de la lutte contre l'enrichissement illicite et le conflit d'intérêt dans le secteur public.

L'article 2 dudit projet de décret stipule que les agents publics et les personnes mentionnées dans l'article 5 de ladite loi peuvent accepter des cadeaux symboliques d'une partie publique ou privée dont la valeur ne doit pas dépasser les 50 dinars.

Le présent projet de décret prévoit également la création d'une «commission d'éthique» par les responsables des organismes concernés par les dispositions de la loi n° 2018-46 en cas de doute quant à la valeur du cadeau et pour demander une consultation à cet effet. 

## Les 10 métiers les plus vulnérables au risque économique dû au Covid-19

Une étude de France Stratégie énumère les dix métiers les plus impactés par la vulnérabilité économique, et concernent plus de 8,5 millions de travailleurs.

Mais comme vous allez le découvrir, cette liste est valable aussi en Tunisie, en ce sens qu'on peut parler de risque pour un salarié, intérimaire ou indépendant de voir son développement entravé par un choc violent comme c'est le cas ici pour le coronavirus».

En d'autres termes, "les métiers les plus vulnérables au risque économique cumulent en général une forte exposition à la cessation sectorielle d'activité et une fragilité statutaire, explique l'étude de France Stratégie. Leur activité a été administrativement interrompue en raison de la dangerosité des rassemblements qu'ils impliquent".

Ajouter à cela qu'il leur est difficile d'exercer leur profession à partir de leur domicile.

Voici les métiers les plus vulnérables au risque économique ?

1 - Ouvriers peu qualifiés de l'électricité et de l'électronique

2 - Coiffeurs, esthéticiens

3 - Ouvriers peu qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal, et de la mécanique

4 - Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration

5 - Ouvriers du textile et du cuir

6 - Marins, pêcheurs, aquaculteurs

7 - Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique

8 - Ouvriers qualifiés de la mécanique

9 - Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants

10 - Cuisiniers.

Pour la Tunisie, on peut ajouter à cette liste les métiers de journaliste, d'acteurs de la culture... 

## Carburants

Une baisse des prix de vente au public de produits pétroliers à partir du 7 mai à minuit :

– **Essence sans plomb:** une baisse de 30 millimes. Le nouveau prix étant fixé ainsi à 2,005 millimes/litre

– **Gazoil sans soufre:** une baisse de 25 millimes. Le nouveau prix étant porté à 1775 millimes/litre

– **Gazoil ordinaire :** une baisse de 20 millimes. Le nouveau prix étant fixé à 1530 millimes par litre.

Pour les autres produits pétroliers les prix des autres produits ont été maintenus.



Copyright © Photo-webmanagercenter.com - Caricature Belkhatou



---

## MARCHÉ FINANCIER

---

### Baisse des investissements étrangers de 24%

Les investissements étrangers ont régressé de 24,1%, durant le premier trimestre 2020, pour se situer au niveau de 461,7 millions de dinars (MD), soit l'équivalent de 162 millions de dollars, ou 147 millions d'euros, selon l'Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur (Fipa).

Les investissements du portefeuille financier (investissement en bourse) ont baissé, eux, de 4,6 MD, à fin mars 2019 à 1,9 MD en mars 2020, alors que les investissements directs étrangers (IDE) ont passé de plus de 600 MD à environ 460 MD, durant la même période.

Pour ce qui est de la répartition sectorielle des investissements étrangers, les indicateurs de la FIPA ont fait ressortir une baisse dans les secteurs de l'énergie (233 MD contre 286 MD en 2019), des industries manufacturières (202 MD contre 258 MD) et des services (20 MD contre 59 MD).

En revanche, les IDE dans le secteur agricole ont bondi passant de 580 mille dinars, à fin mars 2019, à près de 4 MD, en mars 2020.

La baisse remarquable des investissements internationaux directs «n'a rien à voir avec la pandémie du coronavirus, mais elle est expliquée, plutôt, par le manque de vision politique, en raison du retard de la formation du nouveau gouvernement, et avant cela, le décès de feu le président Beji Caid Essebsi et la nomination d'un président par intérim», selon un responsable de la FIPA, qui a requis l'anonymat.

Il a estimé, par ailleurs, que les premiers signes de cette baisse ont été enregistrés depuis les trois derniers mois de 2019. 

### Les concours à l'économie ont poursuivi leur décélération en janvier 2020 (ITCEQ)

Les concours à l'économie (en glissement annuel) ont continué leur forte décélération initiée depuis le début 2019, passant d'un rythme annuel de 9,2% en janvier 2019 à 3,3% en janvier 2020, indique la Revue de la Conjoncture économique/ Janvier-Février 2020 qui vient d'être publiée par l'Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives (ITCEQ).

La même note souligne, toutefois, qu'à fin février 2020, les intentions d'investissement déclarées au niveau des guichets uniques de l'APII, ont totalisé 591,9 MD dans l'Industrie manufacturière, soit 23,2% de plus que les deux premiers mois de l'année dernière.

Les activités qui ont affiché un accroissement par rapport à la même période de 2019, sont essentiellement, les industries mécaniques et électriques (+151%), les industries des matériaux de construction, céramiques et verres (+60%) et les industries diverses (+42%).

Cependant, les intentions d'investissement dans les activités de services, qu'elles soient totalement ou partiellement exportatrices, ont significativement régressées, totalisant 153,7 MD, soit un recul de 24,7% par rapport au cumul de janvier et février 2019.

La note de l'ITCEQ indique également que les créations de nouveaux projets industriels ont dominé les intentions d'investissement durant les 2 premiers mois de 2020 représentant 67% du total des intentions contre 41% pour la même période de 2019.

Les intentions d'investissement dans les zones de développement régional ont totalisé 438,6 MD à fin février 2020 (soit 60% du total des intentions enregistrées durant les 2 premiers mois 2020). A fin février 2019, les zones de développement régional n'ont drainé que 328,9 MD des intentions d'investissement soit 33% de moins que le niveau enregistré à fin février 2020.

Par ailleurs, les guichets uniques de l'APII ont enregistré, durant les 2 premiers mois de 2020, la constitution juridique de 1452 nouvelles entreprises soit 19% de plus que les résultats des 2 premiers mois de 2019. 

## Pacte

La situation économique difficile engendrée par la crise sanitaire internationale, nécessite l'engagement de tous les partenaires nationaux sur un pacte de développement économique et social comportant des mesures détaillées et des ressources financières dédiées sur la période 2020-2025, estime l'Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives (ITCEQ). 

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL  
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**  
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**  
Visites

+ de **23 Millions**  
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la  
plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...  
associé à un ciblage large public  
(depuis 2000)

## SECTEURS

### 52% des sociétés agroalimentaires prévoient une croissance du secteur

52% des sociétés agroalimentaires s'attendent à une croissance du secteur, au cours des six prochains mois, selon les résultats d'une étude sur l'évaluation de l'impact du Covid-19 sur les industries agroalimentaires réalisée, auprès de 70 entreprises opérant dans le secteur (lait, céréales, conserves alimentaires, viandes...).

Cette étude, réalisée par la technopole de Bizerte a révélé également que 46% des entreprises s'attendent à une amélioration de leurs activités au cours de la même période, a déclaré le Directeur Général du Technopole Agroalimentaire de Bizerte, Nouredine Agrebi, dans une interview accordée à l'Agence TAP.

Le secteur des industries alimentaires n'a pas été très touché par l'impact de la pandémie de Covid-19, contrairement aux autres

secteurs (textile et tourisme ...), et ce, en dépit problèmes d'approvisionnement et de pénurie de main d'œuvre, a avancé Agrebi.

Il a rappelé que les chaînes du système national des industries agroalimentaires sont composées de 490 mille agriculteurs, 40 mille employés dans les industries alimentaires et 200 mille vendeurs chargés de garantir l'approvisionnement du marché.

### Baisse de 68% du chiffre d'affaires des sociétés agroalimentaires

L'étude révèle que 68% des entreprises agroalimentaires ont enregistré une baisse de leur nombre de transactions depuis la propagation de Covid-19, contre une stabilité du chiffre d'affaires de 32% des entreprises enquêtées.

Deux tiers de ces entreprises ont été obligées de réduire la main-d'œuvre, après la décision du confinement sanitaire général, vu qu'elles n'ont pas obtenues les autorisations de travail et ont enregistré une baisse de leurs exportations.

La pénurie de la main-d'œuvre, les absences et le faible rendement ont causé un repli de 48% de la productivité du secteur, sachant que la production de 93% des entreprises interrogées a diminué, depuis le 21 mars 2020.

### Difficulté de s'approvisionner en matières premières à cause du Covid-19

Toujours selon l'étude, 71% des sociétés ont confirmé qu'elles font face à des difficultés en termes d'importation ou d'approvisionnement sur le marché local en matières premières, dès la propagation du virus dans le monde et en Tunisie.

Cependant, 22% des entreprises se sont dit satisfaites de la formation de leur stock de matières premières, sachant que l'Etat a constitué un stock stratégique de matières premières supérieur à celui de 2019.

## Barrages

Les réserves en eau dans les 33 barrages du pays ont atteint 1 457,9 m<sup>3</sup> contre 1 777,1 m<sup>3</sup> enregistrées à la même date de 2019, soit une baisse de près de 18% (654 m<sup>3</sup>).



Des sociétés ont rencontré des problèmes au niveau du conditionnement et de l'emballage de leurs produits et d'autres au niveau des exportations, en raison des problèmes logistiques, le coût élevé du transport maritime et de la diminution ou l'annulation des commandes de l'étranger.

En revanche le rythme des exportations de 58% des sociétés a baissé, 54% des entreprises ont noté la longueur des délais d'exportation et 19% ont souligné la baisse des prix des produits destinés à l'export.

Cependant, 23% des sociétés enquêtées ont déclaré que leurs exportations n'ont pas été affectées par Covid-19, engendrant même une croissance.

81% des entreprises se sont plaintes du retard de certaines activités à cause de la fermeture des administrations et le retard accusé au niveau du rythme des transactions bancaires, à cause du confinement.

### **Croissance du chiffre d'affaires de 60% des sociétés opérants**

L'étude évoque une amélioration du chiffre d'affaires de 60% des entreprises enquêtées qui opèrent dans la filière des céréales et dérivés.

80% de ces entreprises prévoient la croissance de leurs activités et le développement de leur situation économique, au cours de la prochaine période.

Toutefois, 60% de ces entreprises ont rencontré des problèmes liés à l'approvisionnement sur le marché local, et 60% ont réduit leur main-d'œuvre.

La consommation des céréales et dérivés, notamment la semoule et la farine, a augmenté depuis la propagation du Covid-19 et les importations du pays en blé dur ont cru de 36,5% (319 mille tonnes) à fin mars 2020. 

## **La STEG coupe l'électricité aux restaurants touristiques (FTRT)**

La Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG) vient de couper l'électricité dans plusieurs restaurants touristiques. A cet effet, la Fédération tunisienne des restaurants touristiques (FTRT) exprime son étonnement et son indignation face à cette mesure qui est à l'origine d'importants dégâts pour ce qui est des produits alimentaires en stock dans les installations frigorifiques.

Cette mesure intervient à un moment où le secteur est frappé de plein fouet par la crise de coronavirus et qui a occasionné un arrêt total de l'activité. Elle intervient également à un moment où toutes les instances de l'Etat sont mobilisées pour soutenir le secteur touristique avec toutes ses composantes dans le souci de préserver les entreprises et les emplois.

La FTRT rappelle que les restaurants touristiques sont des entités touristiques et économiques qui ont des charges à honorer en vue de contribuer à une paix sociale dans le secteur.

Elle demande la révision de cette mesure et de bénéficier des facilités de paiement dans l'attente de la reprise de l'activité dans le secteur. Ses adhérents sont toujours dans l'attente de la concrétisation des mesures prises par le gouvernement dont notamment l'accès au crédit bancaire, le chômage technique et les mesures que stipule la plateforme du ministère des affaires sociales. 

## BCT Baisse des recettes touristiques

Les recettes touristiques n'ont pas dépassé les 993 millions de dinars, à fin avril 2020, contre 1,2 milliard de dinars pour la même période en 2019, ce qui représente une baisse de 22%, selon les derniers indicateurs économiques, publiés jeudi 7 mai par la Banque centrale de Tunisie (BCT).

En fait, cette baisse est inéluctable, vu la conjoncture actuelle, marquée par la propagation de la pandémie du coronavirus à travers le monde, ce qui a obligé la majorité écrasante des pays à fermer leurs frontières, et par conséquent à suspendre les activités touristiques.

Pour rappel, la Tunisie avait noté, dans un document adressé durant le mois d'avril au FMI, qu'elle s'attend à des pertes estimées à 1,4 milliard de dollars dans le secteur touristique, suite à la crise du coronavirus.

La BCT fait ressortir dans ses indicateurs une régression des revenus du travail cumulés de 8%, à fin avril, à 1,3 milliard de dinars par rapport à l'année écoulée.

Pour ce qui est des services de la dette extérieure cumulés, ils se sont établis à 2,7 milliards de dinars, contre 3,7 milliards de dinars, soit une amélioration de 21%.

Concernant les avoirs nets en devises, ils se sont rétablis à 21,5 milliards de dinars, à la date du 6 mai 2020, un montant qui couvre 132 jours d'importation.

A la même date de l'année 2019, les avoirs en devises étaient de l'ordre de 12,8 milliards de dinars, soit 73 jours d'importation. 

## Gaz naturel

Les ressources en gaz naturel (production nationale + forfait fiscal) ont atteint 479 ktep (kilotonnes équivalent pétrole), à fin mars 2020, enregistrant ainsi une baisse de 13% par rapport à la même période de l'année 2019, suite à la baisse de la production de 6% et la chute du forfait fiscal sur le transit du gaz algérien de 34% par rapport à mars 2019. 

## Crise du Covid-19 Les promesses du gouvernement en faveur des médias

Un conseil ministériel restreint (CMR), présidé par le chef du gouvernement, Elyes Fakhfakh, a été consacré, mercredi 6 mai, aux mesures exceptionnelles prises pour soutenir le secteur des médias, notamment les établissements médiatiques, face à la crise du coronavirus.

Selon un communiqué publié par la présidence du gouvernement, il a été décidé que :

- **l'Etat prene en charge 50% des frais de diffusion pour l'année 2020 de toutes les chaînes radiophoniques et télévisées privées,**
- **les délais de paiement des frais du premier trimestre ont aussi été prolongés jusqu'au 30 juin 2020,**
- **l'Etat et les établissements publics s'engagent aussi à s'abonner dans les versions électroniques des journaux avec un budget de 1,2 million de dinars,**

- un fonds de 5 millions de dinars sera créé auprès de la présidence du gouvernement pour le soutien de l'effort communicationnel de l'Etat en matière de campagnes de sensibilisation,

- un fonds de 5 millions de dinars relevant du budget de l'Etat sera aussi mobilisé pour financer le programme de mise à niveau du secteur et l'appuyer pour une meilleure intégration dans la transition digitale. 

## Zourni

La plateforme «Zourni» pour des visites familiales aux malades du Covid-19 sera lancée mercredi 6 mai 2020, à l'hôpital Abderrahmen Mami de pneumo-phtisiologie de l'Ariana.



# WMC Editions Numériques

nouveau

## WEBMANAGERCENTER

webmanagercenter.com

Hebdo

n°1 Nouvelle formule - 20 Avril 2020



Ce qui nous attend est difficile, mais nous résisterons...

Slim Azzabi

**A LA UNE**

Moody's place l'économie tunisienne sous surveillance

**TRIBUNE**

Fouad Lakrouf Agir vite

**SONDAGE**

Enquête 49H Des incertitudes sur l'emploi et la continuité de l'activité d'entreprises allemandes en Tunisie

**REPORTAGE**

Au temps du Coronavirus Le bonheur est dans les pré

- La sélection hebdomadaire de la rédaction
- Une nouvelle expérience de lecture numérique
- Sur Smartphone – Tablette -Desktop
- Disponible sur les kiosques numériques

Cliquez ici

Tourisme

## Les pertes des agences de voyages pourraient atteindre les 300 MDT

**L'impact de la pandémie du Covid-19 sur l'activité des agences de voyages sera énorme avec des pertes pouvant atteindre les 300 millions de dinars (MDT), sans compter le manque à gagner qui sera enregistré durant la haute saison, alerte le président de la Fédération des agences de voyages et de tourisme (FTAV), Jebeur Ben Attouch.**

**Dans une interview accordée à l'Agence TAP, Ben Attouch estime que le secteur, qui représente 20 000 emplois directs et près de 5 000 emplois indirects, fait face aujourd'hui à une crise sans précédent.**

**«Les agences de voyages ne sont pas aujourd'hui en mesure de payer les salaires du mois de mai», a-t-il reconnu, appelant l'Etat à mettre en place un plan pour sauver ce secteur sinistré.**

### **Quelle est votre évaluation de la situation actuelle des agences de voyages ?**

C'est du jamais vu dans l'histoire des agences de voyages. Nous sommes dans un arrêt total d'activité et nos pertes pourront atteindre les 300 millions de dinars (MDT) à cause de la pandémie qui a touché directement le cœur de notre activité, à savoir les transports (aérien et maritime).

D'ailleurs, après la fermeture des frontières aériennes tunisiennes, les agences de voyages qui ont pour principale activité la vente des billets d'avion (300 agences sur un total de 1300) ont reçu plusieurs demandes de remboursement de la part de leurs clients.

Avec la propagation du virus dans plusieurs pays, et à partir du mois de février, 70% à 90% des vols ont été annulés et on a été submergé par les demandes de remboursement de la part de nos clients; et certaines agences ont commencé à vivre une situation de chaos total.

D'habitude les agences réalisent un chiffre d'affaires des émissions des billets entre 40 et 45 MDT par mois, alors qu'actuellement

elles chiffrent des pertes de près de 70 MDT. Ce manque à gagner concerne le montant des billets émis et déjà payés.

Pour mieux comprendre la problématique, il faut savoir que les agences achètent au comptant les billets auprès des compagnies aériennes, dont plusieurs sont quasiment en état de faillite, puis elles les revendent à crédit à leurs clients à travers un bon de commande, une facilité de paiement, des chèques sur 90 jours ou plus avec une société corporate.

La facilité de paiement peut s'étendre sur 12 ou 18 mois, notamment dans la vente des forfaits Omra et Outgoing.

### **Quel est le bilan des pertes causées par l'annulation de la Omra pour cette année et quelles sont les mesures prises avec la partie saoudienne ?**

Près de 350 agences de voyage spécialisées dans le tourisme religieux (Omra) travaillant directement via des contrats avec leurs homologues saoudiennes et avec des groupes d'intérêt économique, ont enregistré une perte directe de 17 MDT. Ce montant représente l'argent déjà versé aux agences de voyages saoudiennes via la nouvelle plateforme qui permet d'effectuer plusieurs opérations; comme par

exemple les réservations d'hôtels. D'ailleurs, la Banque centrale de Tunisie (BCT) a déjà autorisé le paiement intégral de ce montant (17 MDT) qui couvre les voyages du mois de mars. Les pertes cumulées de la saison de la Omra sont estimées entre 80 et 100 millions de dinars.

Il ne faut pas aussi oublier les pertes causées par l'annulation des vols charters déjà achetés et programmés jusqu'au mois de mai et dont le nombre s'élève à 42 vols, soit 80 mille sièges pour les pèlerins. Seulement 15 mille d'entre eux ont effectué la Omra, contre des prévisions tablant sur 100 ou 104 mille pour cette année.

Les agences ont également payé à l'avance le montant du séjour de leurs clients et certaines d'entre elles ont programmé des actions promotionnelles, notamment pendant la haute saison de la Omra (mars, avril, mai).

La réaction de la partie saoudienne n'a pas facilité la donne, puisque cette dernière a appelé les agences de voyages tunisiennes à présenter des demandes de remboursement de leur argent sur la plateforme, en exigeant des documents, impossible à fournir vu l'état de confinement.

En plus, le remboursement via la plateforme s'est avéré impossible puisqu'elle (plateforme) autorise seulement le paiement par la partie tunisienne et non le contraire.

Devant cette situation, certains de nos clients ont porté plainte auprès des banques et des tribunaux, mais la majorité d'entre eux ont été compréhensifs estimant que c'est un cas de force majeure.

Les pertes concernent aussi les agences travaillant dans l'Outgoing qui ont acheté des packages (Europe, Asie, Afrique, USA... croisières), soit des milliers de sièges, outre les chambres achetées en Espagne, en Italie, à Dubaï pour le mois de mars qui représente la haute saison d'outgoing pour les Tunisiens.

Leurs pertes s'élèvent entre 70 et 80 MDT accordés aux tour-opérateurs qui exigent des avances, variant entre 50% et 75% et refusent maintenant de les rembourser arguant que ces montants seront comptabilisés en tant qu'acomptes pour un futur achat.

### **Vos estimations des pertes concernant la haute saison et le tourisme intérieur pendant les vacances de printemps.**

Pour l'activité d'in-coming (séjour hôtel, événementiel, tourisme saharien, tourisme des séminaires, tourisme médical),

nos prévisions de pertes pour les mois de février, mars et avril tablent sur plus de 100 MDT, vu que tous les programmes, notamment événements, forums, salons, circuits d'excursion, ont été annulés.

S'agissant du tourisme local, les hôteliers nous réclament de considérer les montants payés en tant qu'avances, d'autant plus que toutes leurs activités sont actuellement à genoux à cause du couvre-feu et du confinement.

Pour résumer, je puis dire que nous sommes actuellement en état de faillite et l'Etat doit considérer le secteur en tant que secteur sinistré. A cause de la pandémie, les hôtels, les compagnies aériennes, les fournisseurs, les tours-opérateurs à l'étranger, les réceptifs à l'étranger rechignent à payer les agences qui voient leurs ressources se tarir.

Certaines agences qui reçoivent leurs argents après 90 jours n'ont pas été payées pour des séjours effectués au cours des mois de décembre 2019, janvier et février 2020 par les tour-opérateurs qui évoquent l'argument du confinement et l'impossibilité du paiement à distance.

En plus, aujourd'hui nos fonds sont épuisés et l'agent de voyage qui a investi à partir de septembre et jusqu'à février, dans le matériel roulant, en acquérant plus de

500 ou 600 voitures et bus pour renouveler la flotte et préparer une saison supposée être exceptionnelle, n'a même pas l'argent pour honorer ses engagements envers ses employés.

**En mai, les agences de voyages lancent l'Early Booking. Combien de réservations avez-vous reçu jusqu'à aujourd'hui et quelles mesures comptez-vous lancer?**

La reprise du secteur du tourisme sera lente pour arriver aux mêmes réalisations de 2019. L'après Covid-19 nécessitera une autre approche et un nouveau comportement.

D'ailleurs des cabinets de consulting internationaux estiment qu'une reprise lente du tourisme mondial sera observée avant une réelle relance en 2022.

**Pour notre cas, nous sommes face à zéro réservation pour la haute saison, notamment de l'UE qui a annoncé que ses ressortissants ne voyageront pas à l'étranger, contre 25 à 30% du stock des chambres réservé auparavant pour la haute saison.**

Vers la fin du mois de Ramadan, nous lançons l'early booking pour réserver les séjours des mois de juin, juillet et août, mais une réelle reprise reste tributaire d'une décision politique qui devra être accompagnée de mesures sanitaires.

A mon avis, cet été on doit miser sur le tourisme local et l'arrivée des touristes maghrébins (algériens et libyens), en prenant en considération les risques liés à l'apparition d'une nouvelle vague Covid-19, qui sera une catastrophe pour le secteur du tourisme et pour le pays en général.

La reprise doit tenir compte de l'état sanitaire, et même si aujourd'hui la destination tunisienne est la plus sollicitée par les tour-opérateurs et les voyageurs, on ne doit pas se précipiter, mais tenir compte du fait que tout peut basculer avec une éventuelle découverte du vaccin contre ce virus.

D'ailleurs, le ministère du Tourisme a déjà préparé un protocole sanitaire qui prévoit les mesures d'accueil (mesures sanitaires, capacité d'hébergement par hôtel, distance, hygiène). Ce protocole

est actuellement en discussion avec les professionnels car il nécessite d'importants investissements.

Une date de reprise n'est pas à l'ordre du jour, mais il faut se préparer et observer les autres pays. Entre temps, le secteur des agences de voyages doit être soutenu à travers le rééchelonnement des crédits de leasing qui a déjà commencé, mais avec des taux toujours élevés.

Nous revendiquons zéro intérêt puisque nous sommes en arrêt d'activités et la BCT doit prendre en considération notre situation.

Je pense qu'il faudra également prévoir des arrangements avec les caisses sociales et les recettes des finances et simplifier les conditions d'octroi des crédits, puisque les agences ne peuvent pas remplir les garanties demandées.

Il ne faut surtout pas oublier que 99% des agences de voyages sont à court de liquidité pour payer les salaires du mois de mai et qu'elles doivent obtenir lesdits crédits avant le 15 mai. 

Exclusif

# 1<sup>ER</sup> HORS-SERIE MAGAZINE

## En édition numérique



## LE MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE EN TUNISIE

Disponible  
Partout dans le monde sur

 **pressreader**<sup>TM</sup>

WEBMANAGERCERCENTER 

## ENTREPRISES

Tunisie

### Coronavirus oblige, le CEPEX augmente le montant de ses aides aux exportateurs

Le Centre de promotion des exportations (CEPEX) se met à l'ère du Covid-19 et celle du digital. Ce n'est pas nouveau. Il y a des mois que cela se faisait dans le cadre du programme Tasdir+, sauf qu'aujourd'hui c'est un exercice généralisé.

Les demandes de subventions pour les entreprises dans leurs opérations à l'export sont numérisées via une plateforme dédiée, ce qui permet une plus grande célérité dans le traitement des dossiers.

Une application informatique a ainsi été mise au point pour fournir des informations aux exportateurs et étudier les dossiers soumis à distance. Le suivi se fait via l'adresse électronique : [foprodex@tunisiaexport.tn](mailto:foprodex@tunisiaexport.tn).

600 000 dossiers pour des opérations d'exportations ont été étudiés au CEPEX à ce jour, tout comme on a procédé au traitement de tous les dossiers inhérents à l'année 2019 et qui ont bénéficié de subventions de 17 millions de dinars (MDT).

L'examen de tous les dossiers à l'export pour la saison 2020 ne dépassera pas le mois de mai.

Le Centre de promotion des exportations a par ailleurs invité les compagnies aériennes (turque, qatari, émirati et saoudienne) à accorder aux exportateurs tunisiens des tarifs préférentiels pour le transport des produits agricoles périssables.

## 933 MDT

Les investissements déclarés, durant les 4 premiers mois 2020, se sont élevés à 933 millions de dinars (MDT) portant ainsi le nombre de projets à 22, au 30 avril 2020, 10 projets en avril 2019, selon l'Instance tunisienne de l'investissement (TIA).



Des discussions ont également été eues avec la compagnie Tunisair pour l'affrètement des denrées périssables.

Le CEPEX étudie la possibilité de recourir aux avions militaires pour contourner les blocages du transport aérien civil à l'export.

L'annulation des dessertes avec les pays importateurs de produits agricoles tunisiens, tels que les Emirats arabes unis, le Qatar, le Koweït, l'Arabie saoudite et le Sultanat d'Oman, est à l'origine de grandes difficultés pour les exportateurs nationaux à cause de la cherté du fret aérien. Les prix du fret ont doublé en comparaison au mois d'avril 2019 où le kg était évalué entre 3 et 3,5 dinars tunisiens pour atteindre cette année les 5,5 à 11 dinars le kg.

Pour remédier à cette situation, le CEPEX a revu à la hausse les aides aux exportateurs. Décision a été prise pour l'augmentation des subventions destinées au transport des produits agricoles périssables de 1/3 à 50% de la valeur des produits exportés, et ce à titre exceptionnel pour la période allant du 15 avril au 30 juin 2020.

Le CEPEX a aussi œuvré à intégrer la Lybie, partenaire économique historique de la Tunisie, dans le groupe des pays africains bénéficiant d'avantages à l'export grâce aux mesures prises par le haut conseil de l'exportation tenu le 4 janvier 2018.

Le Centre accordera une contribution de 50% des frais du transport maritime des produits alimentaires (produits agricoles et agroalimentaires) destinées à la Libye aux opérateurs travaillant sur ce marché qui pourront en bénéficier du 15 avril 2020 au 31 décembre 2020. Une contribution de 60% des frais du transport aérien des produits agricoles et dérivés a également été décidée pour la même période.

« Le CEPEX à votre écoute », c'est le nom de la plateforme électronique dédiée aux exportateurs pour écouter leurs doléances et étudier leurs propositions.

Pour Youssef Néji, PDG du CEPEX, les débouchés à l'export et les opportunités qu'ils peuvent offrir aux entreprises nationales les aideront à être plus résilientes dans un contexte international assez tendu.

« Accompagner, soutenir et aider nos entreprises les aidera à traverser sans grands heurts cette période ardue et à garder des parts de marché acquies difficilement. Limiter le plus possible les

dégâts économiques provoqués par la pandémie, c'est notre objectif, et nos opérateurs peuvent compter sur le soutien du gouvernement et sur la disponibilité des équipes du CEPEX pour préserver nos échanges commerciaux avec nos partenaires ». 

A.B.A

## WMC Editions Numériques

nouveau



WEBMANAGERCENTER

Hebdo

#1 Nouvelle formule - 10 Avril 2020

Ce qui nous attend est difficile, mais nous résisterons...

Slim Azzabi

<p><b>A LA UNE</b></p> <p>Moody à place l'économie tunisienne sous surveillance</p>	<p><b>TRIBUNE</b></p> <p>Investissements Agri vita</p>	<p><b>SONDAGE</b></p> <p>Financiers Des incertitudes sur l'emploi et la continuité de l'activité d'entreprises alle- mandes en Tunisie</p>	<p><b>REPORTAGE</b></p> <p>Au cœur du Covid-19 Le bonheur est dans les pré</p>
---	--	--	--

- La sélection hebdomadaire de la rédaction
- Une nouvelle expérience de lecture numérique
- Sur Smartphone – Tablette -Desktop
- Disponible sur les kiosques numériques

Cliquez ici



## **Ben Jemâa Motors annonce la reprise de ses activités**

La société Ben Jemâa Motors, importateur officiel des marques BMW et MINI en Tunisie, annonce la reprise de ses activités et la réouverture de son showroom Véhicules neufs à partir du lundi 4 mai 2020 et place la protection de ses clients et de ses employés au cœur de ses priorités.

Conformément aux directives du gouvernement et selon la stratégie du confinement ciblé, Ben Jemâa Motors reprend l'activité avec une équipe réduite et dans le respect des mesures sanitaires les plus strictes afin d'éviter la propagation du coronavirus.

A ce titre, Ben Jemâa Motors met à jour son dispositif conformément aux mesures préventives édictées par le ministère de la Santé, et ce comme suit :

- La prise de température à l'entrée de la concession.
- La mise à disposition de gels hydro alcooliques pour le personnel et en libre-service pour les clients.
- Port obligatoire de bavettes pour l'ensemble du personnel.
- La désinfection des véhicules à la réception et à la livraison.



## **L'UIB, premier établissement bancaire à dispo- ser de la signa- ture électronique**

L'UIB vient de signer ce dimanche 03 mai 2020 la convention d'Autorité d'Enregistrement Déléguée (AED) avec l'ANCE/ TUNTRUST. Fait inédit, la cérémonie de signature s'est tenue entièrement à distance dans le cadre d'une application réelle du processus de signature électronique. Elle a également été diffusée en direct sur la page Facebook de l'ANCE permettant ainsi aux équipes de l'UIB et de l'ANCE, ainsi qu'au public intéressé, de suivre l'évènement comme s'ils y étaient.

Cette délégation autorise l'UIB à délivrer à ses clients un certificat électronique jouant le rôle de carte d'identité numérique sur Internet. Ce certificat permettra au client de l'UIB d'apposer une signature électronique à valeur légale probante sur les documents électroniques pour manifester son consentement par rapport au contenu de l'acte signé. Il pourra effectuer des transactions contractuelles à distance en toute sécurité, et éviter ainsi les démarches administratives, souvent fastidieuses, de légalisation de signature auprès des municipalités. Forte

de cette nouvelle possibilité, l'UIB proposera incessamment à ses clients et prospects des parcours bancaires complètement en ligne incluant l'étape de contractualisation, par exemple pour l'ouverture d'un compte bancaire, la signature d'un contrat de prêt, la souscription à une police d'assurance, la commande d'une nouvelle carte bancaire, etc...

Déjà fortement engagée dans la digitalisation de ses processus et de ses parcours client, l'UIB poursuit avec la signature de cette convention son rôle pionnier dans le secteur bancaire tunisien, de manière à favoriser le développement des services de confiance numérique à l'échelle nationale, de promouvoir le de-cashing de l'économie nationale et de créer un écosystème favorable à l'émergence de nouveaux usages et modes de consommation digitaux dans notre pays. 



E-commerce

## Jumia en grande difficulté !

**Après le départ de l'allemand Rocket Internet -actionnaire historique, qui détenait 11% de son capital, Jumia, la plateforme panafricaine de e-commerce, ne compterait plus dans son capital de spécialistes de la vente en ligne, selon plusieurs médias.**

On se rappelle de l'introduction en grande pompe à la Bourse de New York de [Jumia](#), qui constituait alors une première africaine. Mais on apprend que la plateforme a fermé ses portes dans trois pays africains, car «n'arrive pas à faire des bénéfices et s'est fait jeter par ses propriétaires d'origine», écrit Larry Madowo, ancien rédacteur en chef de BBC Africa Business.

Selon BBC Afrique, les deux PDG de Jumia (les français Jeremy Hodara et Sacha Poignonnec) ont réduit leurs salaires quelques

jours seulement avant le premier anniversaire de son introduction à la Bourse de New York.

Ce qui est normal, quand on sait que le trio dirigeant (les deux PDG plus le directeur financier) a gagné, en 2019, «un total de 5,3 millions de dollars en salaires et en primes». Mais pendant ce temps, les pertes de Jumia augmentaient de 34% pour se situer à 246 millions de dollars, soit la huitième année consécutive sans profits pour le groupe.

La crise du coronavirus a constitué pourtant «une aubaine» pour Jumia, en ce sens que «l'arrêt de l'activité économique... s'est traduit par une forte augmentation des achats en ligne». Mais pas seulement, car «avant cette récente affluence, la Marketplace africaine avait terminé l'année 2019 avec 6,1 millions de consommateurs actifs sur ses sites web, contre 4 millions une année auparavant», souligne BBC Afrique.

En outre, «avec la propagation du virus, Jumia a élargi son offre en matière d'épicerie et de produits sanitaires, a introduit des options de livraison sans contact et a encouragé les paiements par voie électronique ou par mobile money».

Il n'est pas inutile de rappeler que Jumia est une start-up en ligne tricéphale (trois têtes) : un

marché avec un milliard de visites annuelles largement dominé par des «vendeurs actifs»; une branche logistique qui gère les expéditions et les livraisons; et une plateforme de paiement.

Jusque-là tout va bien ou presque. Car, si 4 jours après son entrée en Bourse, l'action de Jumia atteignait 49,77 dollars, portant ainsi sa valeur à 3,8 milliards de dollars, la tournure des événements a été moins gaie pour la start-up.

En effet, «en quelques semaines, souligne BBC, l'action de Jumia a subi une chute spectaculaire, accablée par des allégations de fraude et de pertes dissimulées, des accusations portées par un vendeur à découvert, d'embarrassantes poursuites pour fraude devant les tribunaux de New York et un désastre en termes de relations publiques sur son africanité». Depuis août 2019, l'action se situe à seulement 2,15 dollars.

Dans un effort visant à renouer avec la rentabilité, Jumia a dû quitter trois de ses marchés phares, à savoir le Rwanda, la Tanzanie et le Cameroun, avon-nous appris.

A tout s'ajoute le fait que Jumia a payé 1,6 million de dollars pour expédier et livrer aux acheteurs que ce qu'elle a gagné.

Une autre difficulté de Jumia est expliquée par un de ses concurrents à Lagos (Nigeria), Dr Olumide Olusanya, lequel pense que «... la principale raison pour laquelle la Jumia a été cotée au NYSE était de permettre à ses investisseurs d'avoir de l'argent».

Mais Jeremy Hodara répond: «c'était le bon moment et le bon endroit pour faire passer l'entreprise au niveau supérieur, lui apporter plus de visibilité et lui donner accès à un nouvel ensemble d'actionnaires et d'investisseurs».

Les critiques se focalisent aussi sur l'africanité de Jumia. En effet, comment peut-elle être africaine quand son siège est situé à Berlin (Allemagne), son équipe de techniciens et produits à Porto (Portugal) parce que «l'Afrique manque de talents» (avait déclaré Poignonnet, l'un des PDG, sur la chaîne de télévision CNBC) et sa direction à Dubaï (Émirats arabes unis)?

De ce point de vue, il s'agit plutôt «d'une société occidentale qui exploite l'identité africaine pour en tirer le plus de bénéfice possible et tirer profit du continent».



# WMC Editions Numériques

*nouveau*



- La sélection hebdomadaire de la rédaction
- Une nouvelle expérience de lecture numérique
- Sur Smartphone – Tablette -Desktop
- Disponible sur les kiosques numériques

Cliquez ici ►

---

 TRIBUNE
 

---



Covid-19

## Dissection d'une épidémie

**Nous avons été plongés dans un tiraillement sociétal qui échappe à tout le monde parce qu'on a préféré entendre ce que les autorités disaient et qu'il n'y avait fondamentalement pas de raison d'en douter. On a appliqué scrupuleusement ce qu'on nous a demandé du moment qu'on nous a demandé de le faire.**

**Par Dr Maher Haffani**

La contrainte du confinement ne pouvait confiner notre pensée ou brimer notre curiosité ou nos capacités analytiques.

Notre enveloppe céleste est importante, notre matière grise l'est autant sinon plus. Nous avons besoin de réfléchir, de nous renseigner et de nous documenter et de comparer les différents points de vue pour nous forger notre propre opinion. Ceci est primordial dans toute démarche scientifique et intellectuelle. Et pourtant, nous nous sommes interdits tout cela sous prétexte d'obéir à l'autorité.

### Le devoir de réflexion

Qu'ont fait les professionnels, tous ceux qui avaient le devoir de réfléchir ?

N'étant pas ma spécialité, j'ai été curieux de voir ce que disaient mes confrères, les épidémiologistes, des maladies infectieuses pour le comparer avec ce que les autorités nous avançaient. J'ai été indigné par un silence non éthique. A ma grande surprise, aucune prise de position n'a été affichée pas ces spécialistes.

Autre constat. Les médecins de ville n'ont pas réagi alors qu'on les a privés de leur liberté de prescription de ce de quoi leurs patients pouvaient avoir besoin. La Chloroquine. C'est une atteinte massive aux droits inaliénables de la profession. La plupart expriment leur indignation en privé sans la soutenir en public.

De quoi ont-ils peur ? Il ne s'agit manifestement pas de peur. Au fond, les médecins sont consensuels et non des francs-tireurs. Ils sont fiables, responsables et humains. Ils sont dans la collégialité. Leur attitude fait partie de leur éthique et de leur dignité professionnelles.

### Les modèles mathématiques

On a vu apparaître une cohorte de mathématiciens modélisateurs qui passent leur vie devant des ordinateurs à construire des mondes imaginaires. Dans cette épidémie, ils se sont vus confiés la gestion des réponses publiques et ils étaient largement médiatisés.

Quand on est face à un ordinateur et qu'on n'a aucune idée de la médecine et de la virologie, tout devient possible. Ils nous ont produit des projections délirantes qui ont terrifié les preneurs de décisions politiques. Ce qui les a poussés dans une stratégie de confinement rigide.

Ces modélisateurs ont avancé un faisceau d'arguments qui apparaissait contestable, en particulier en ce qui concerne le taux de mortalité qu'ils ont prédit à 3 et 4% de ceux qui allaient contracter la maladie alors qu'en fait il n'allait pas dépasser les 0,3%, ce qui est l'équivalent de la grippe saisonnière.

Beaucoup de personnes, non du domaine, percevaient cela intuitivement. Pendant ce temps, le discours officiel relayé par les médias faisait une sorte de propagande pour une épidémie qui n'en était pas une (du moins au moment où on avait décidé à la considérer en tant que telle).

Depuis le début, on a fait, médiatiquement, de cet événement une catastrophe apocalyptique avec un ensemble d'indicateurs qu'on a balancé à la face des gens. Sauf qu'en réalité, si on avait appliqué ces mêmes indicateurs à la grippe ou à toute autre pathologie comme le cancer ou les maladies cardio-vasculaires, on aurait généré le même état de terreur dans la population.

Que le gouvernement considère que son opinion est justifiée, c'est son droit. Que les médias informent de la position du gouvernement, c'est leur rôle. **Mais occulter toute pensée divergente, cela ne peut qu'aboutir à une dérive autoritaire. De ce côté-là, les médias ont joué un rôle lamentable.**

### Quelle éthique médicale ?

Si des comités ou des conseils ont été mis sur pied, pourquoi n'ont-ils pas assez de perspicacité pour palier à l'insuffisance des

modélisateurs dans le domaine médical ? D'abord, est-ce que ces comités ont été réalisés ?

Il y a une différence entre être un politique et être un médecin. Pour prendre des décisions engageantes pour le pays, il faut s'entourer des meilleurs, des plus experts, des plus informés, des plus réseautés et des plus visionnaires, si j'ose dire, pour être sûrs d'identifier les meilleures solutions. Les éthiciens ont été scandaleusement absents depuis le début de cette affaire.

On n'a parlé que de questions secondaires et sans importance mais personne ne s'est attaqué aux vraies questions éthiques. Les médias ont donc failli à leur tâche qui est celle de donner aux gens le son de cloche éthique qui les aurait éclairés sur l'ampleur de la tragédie qui se jouait dans leur pays. **Finalement, on a vécu une épidémie plus médiatique que sanitaire.**

Tout a plaidé pour la généralisation de la psychose. Des professionnels exagérément médiatisés ont versés dans la technique et les détails à tel point qu'on s'est retrouvés braqués sur leur incapacité de voir le tableau dans sa globalité et dans un contexte un peu plus général. Cela a focalisé la population sur le détail sans pouvoir se reconnecter à la réalité objective des chiffres.

### La sacro-sainte autosatisfaction

Le discours qui consiste à dire « heureusement qu'on a confiné les gens, regardez le nombre de morts que cela a généré dans d'autres pays, et que si on ne l'avait pas fait il y aurait eu un nombre de morts plus important » est scientifiquement intenable.

**Lire aussi :** [Covid-19 : Le confinement n'est pas la meilleure des réponses à la pandémie, estime Dr Maher Haffani](#)

La preuve en est que dans un pays comme la Corée du Sud où il n'y a pas eu de confinement, il y a eu 4 morts pour 1 million d'habitants soit 100 fois moins qu'en Europe dans les pays où on a confiné les gens. L'épidémiologie infectieuse plaide, justement, en faveur de l'inverse de ce qui a été fait.

Il fallait rapidement dépister pour voir quelles sont les personnes contagieuses afin de les isoler et permettre à l'épidémie de passer sans faire trop de dégâts. Nous, on a fait l'inverse et, heureusement, l'essentiel de l'épidémie est passé bien avant la décision de confinement durant les mois de janvier et février.

Le confinement étant donc un facteur aggravant pour la contagiosité. **On a été dans un état de torpeur qui nous a été imposé par une certaine malhonnêteté intellectuelle tendant vers la perversité.**

A la limite, je suis enclin à soutenir les autorités qui ne savaient à quel point on en était, même si dans sa dimension dramatique se sentir dépassé a fini par faire pleurer le ministre de la Santé. Par contre, je soutiens que le b.a.-ba de l'intelligence était de vérifier si les hypothèses confrontées au réel résistaient.

## Sous contrôle

« La situation épidémiologique est sous contrôle, étant donné que le nombre de guérisons quotidiennes du Coronavirus est supérieur au nombre de contaminations », a déclaré le directeur de l'Instance nationale d'évaluation et d'accréditation en santé (INEAS).

On ne peut jeter la pierre aux autorités. Au contraire, je trouve leur réaction rassurante. Ce qui ne rassure pas, c'est qu'au fur et à mesure qu'on avançait, les événements prouvaient qu'on avait pris la mauvaise attitude.

Mais on a été dans l'incapacité de reconnaître l'état de la situation et par conséquent de corriger le tir. Ça c'était lamentable.

### La noblesse de la population

Ensuite, il faut noter que l'impératif de restriction des libertés n'a pas été clairement expliqué à la population qui a cru accepter cette restriction pour ne pas être infectée par le virus et non pour prévenir un éventuel engorgement des structures de soins.

Ce qui est navrant, c'est que personne n'a bien interprété les conséquences du confinement sur la contagiosité et tout le monde s'est cru confinés pour ne pas être infectés. La réaction de la population a été favorable et pleine de noblesse.

Cette incapacité de remettre en question la première décision de confinement est terrible du point de vue politique et de l'honnêteté intellectuelle car on n'arrivait pas à reconnaître qu'on s'était trompé vu la faible évolution du nombre des patients atteints et du faible taux de mortalité.

La base de toute communication de crise étant de reconnaître ses erreurs, on se retrouve à persévérer dans une situation de mensonge d'Etat qui risque d'altérer la confiance de la population en ses responsables.

La perception cognitive de la population a été manipulée dans le sens de la panique à tel point que la population s'est identifiée à une attaque physique (guerre) et s'est mise à refuser que sa conviction sincère de danger imminent soit mise en question.

Tous ceux qui sont intervenu pour remettre en question la situation sanitaire se sont heurtés à des médias d'abord et à une population ensuite en état d'incapacité d'écouter un avis différent de celui qui les a plongés dans leur perception cognitive psychotique. On a été dans un déni de réalité.

### Que retenir ?

Aujourd'hui, les données telles qu'on les connaît ainsi que les caractéristiques de cette épidémie en termes de contagiosité, de dangerosité et de létalité sont exactement les mêmes en ordre de grandeur que les épidémies saisonnières à virus influenza. Ce qui est rassurant.

Les politiques continuent à justifier ce qui n'est pas. Et « ce qui n'est pas » est un mensonge qui ne tient pas la route sur le plan scientifique mais il bénéficie d'une propagande.

Le train de mesures qui était nécessaire à prendre était le suivant :

1. Multiplier le plus rapidement possible la capacité de dépistage.
2. Mettre en quarantaine les contagieux et les traiter systématiquement

Et l'épidémie passe en quelques semaines. Apparemment, elle était passée sans qu'on s'en rende compte depuis le mois de février.

Serons-nous capables de produire des valeurs humanitaires plus fortes à l'occasion de cette crise ? c'est ce que nous souhaitons pour notre société qui privilégie les intérêts particuliers à l'intérêt de la population.

Serons-nous capables au décours de cette crise de revenir aux fondamentaux qui fondent une société vivant ce qui vaut la peine d'être vécu ?

Socialement on a une distanciation physique dramatique. Les gens vous regardent comme un pestiféré capable de les contaminer. Les conséquences psychiques sont majeures mais qu'on ne mesure pas encore à cause d'une sidération collective persistante.

Il va falloir sérieusement prévenir les actes d'auto-destructions commandés soit par des considérations économiques, soit par la perte de sens ou par l'angoisse.

Le plus douloureux c'est que cela arrive à propos d'une infection qui ne menace que 1% de la population. Les autres 99% seront atteints d'un petit rhume, d'une grippe ou ne la sentiront même pas.

Ce qui reste à voir concerne le sérieux de la démarche économique. Qui va réellement bénéficier des aides ? N'oublions pas qu'on a précarisé des milliers de personnes pour une épidémie qui n'est pas loin de celle de la grippe.



*Dr Maher Haffani*

53%

Près de 53% des migrants ont perdu leur travail pendant la période de confinement général décrété en Tunisie depuis le 22 mars 2020.

Selon les derniers chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM - bureau de Tunis), le taux des migrants actifs est passé à 11% contre 64% avant le confinement général.





Ezzeddine Saidane

## Racler les fonds des tiroirs

Les pouvoirs publics tunisiens communiquent une image de plus en plus négative, l'image d'un pays aux abois. Un pays qui racle les fonds des tiroirs. Un pays qui a recours à des solutions de mobilisation de fonds de plus en plus risquées.

Pour la deuxième fois cette année, et pour la quatrième fois depuis environ deux ans, le ministère des Finances emprunte des devises à moyen terme auprès des banques de la place. Le dernier emprunt en date a été signé mardi 5 mai 2020 avec 12 banques de la place pour l'équivalent 1,180 milliard de dinars, soit 257 millions d'euros et 130 millions de dollars.

Ces fonds proviennent des comptes en devises à vue (oui vous avez bien lu à vue) apparte-

nant à des clients étrangers non résidents (oui là aussi vous avez bien lu des comptes appartenant à des clients étrangers non résidents) des 12 banques de la place.

Transformer des dépôts en devises à vue en prêts à moyen terme (trois ans) en faveur de l'État implique un énorme risque de liquidité en devises pour les banques concernées.

En effet, la BCT est le prêteur de dernier recours pour les banques, mais en dinars. En devises, il n'y a pas de prêteur de dernier recours. En cas de retraits massifs de la part des clients non résidents, les banques n'auraient pas de solution pour y faire face.

### Voici le détail des 4 emprunts:

- 250 millions d'euros sur 3 ans, juillet 2017
- 356 millions d'euros sur 3 ans, mars 2019
- 455 millions d'euros sur 2, 3 et 5 ans, janvier 2020
- 377 millions d'euros sur 3 ans, mai 2020.

À ce jour aucun de ces crédits n'est arrivé à échéance. Le total fait 1,438 milliard d'euros ou l'équivalent de 4,7 milliards de dinars. C'est là un montant énorme démontrant un taux de transfor-

mation de dépôts à vue en crédits à moyen terme excessivement élevé et pouvant se traduire par un risque de liquidité en devises simplement insupportable pour les banques de la place.

Il est important de noter en outre que l'emprunt en question, et c'est le cas de tous les emprunts cités ci-dessus, ne va pas financer des investissements productifs. Il va servir à couvrir des dépenses budgétaires courantes.

En ce qui concerne le dernier emprunt, il servirait à payer une échéance de crédit étranger qui tombera au mois de juin prochain.

L'État aurait mieux fait d'éviter ces solutions particulièrement risquées et de mettre en place des financements mieux appropriés.

S'il est vrai que les circonstances exceptionnelles justifient des solutions exceptionnelles, ce n'est pas à ce genre de solution qu'il faut recourir.

Quel gâchis ! 

Coronavirus

## Faillites des petites et moyennes entreprises

**Suite à la situation inédite de la crise sanitaire que nous vivons ces derniers jours, de nombreuses petites et moyennes entreprises se trouveront en très grandes difficultés pour faire face ne serait-ce que pour le maintien des salaires du personnel.**

**De ce fait, vous comprendrez aisément que toutes les charges et prélèvements sont illogiques et irrationnels.**

Suite à la situation inédite de la crise sanitaire que nous vivons ces derniers jours, de nombreuses petites et moyennes entreprises se trouveront en très grandes difficultés pour faire face ne serait-ce que pour le maintien des salaires du personnel.

De ce fait, vous comprendrez aisément que toutes les charges et autres prélèvements sont illogiques et irrationnels.

L'issue de cette nouvelle situation augure d'une violente récession que devrait connaître l'économie mondiale en 2020 qui n'épargnera pas la Tunisie. La production

enregistrera le plus fort taux de recul que nous ayons connu depuis l'indépendance. Les défaillances d'entreprises vont bondir.

Ce serait, de très loin, la plus forte hausse de défaillances, même en supposant que l'activité économique redémarre graduellement dès le troisième trimestre 2020 et qu'il n'y ait pas de deuxième vague épidémique au second semestre.

Le pic des défaillances pourrait survenir, paradoxalement, lors du redémarrage de l'activité et non au cœur de la crise. Les mécanismes de soutien de l'État (s'ils sont réels) au moment du choc sont transitoires. Or, c'est au moment où la demande se redressera que les besoins en fonds de roulement des entreprises rebondiront.

Le report des charges sociales et fiscales, ainsi que d'autres postes comme les loyers, pourrait aussi être une bombe à retardement, décalant un certain nombre de difficultés à l'été, voire à l'automne, en fonction du calendrier du confinement et de la fin des mesures.

La vraie solution est une suppression pure et simple de ces charges durant la période CRITIQUE d'au moins six mois.

C'est pour toutes ces raisons qu'il est maintenant grand temps de revoir tout le système actuel inéquitable.

Aujourd'hui, les moyennes et petites entreprises privées sont devenues la locomotive de l'économie du pays. Ne les surchargez pas trop car, en macroéconomie, c'est comme étouffer la poule qui vous pond des œufs.

**En revanche, il est un devoir national de s'attaquer aux vrais problèmes du pays :**

1/ Entamer courageusement, avec rigueur et constance, le circuit parallèle qui a décuplé après la révolution. Intégrer, coûte que coûte, cette population dans l'économie de l'Etat. Et les solutions existent en faisant abstraction des lobbys.

2/ Réduire absolument les déficits des sociétés étatiques qui saignent réellement notre économie et déséquilibrent NETTEMENT les caisses de l'Etat.

3/ Relancer avec vigueur et de façon continue nos ressources naturelles : Bassin minier, gaz et hydrocarbures ainsi que notre agriculture.

4/ Repenser TOTALEMENT nos moyens LOGISTIQUES de collectes et de stockage agricoles. Un pays dont le secteur primaire dépend de l'étranger ne peut être

indépendant.

5/ Encourager les projets des jeunes qui ont prouvé leurs capacités d'innovation.

6/ Réformer l'enseignement de base avec des groupes visionnaires de la formation de base. Les actuels responsables du modèle de l'enseignement et des décideurs pédagogiques ont montré leurs limites voire leurs incompétences et les conséquences dramatiques sur le type de société que nous vivons en hypothéquant l'avenir des générations actuelles et à venir.

7/ Réformer la formation professionnelle et l'emploi, qui demeurera un des plus grands leviers du chômage. Le ministère de la Défense sera la vraie solution sociale pour la prochaine décennie. Le service devra durer 2 voire 3 ans, ce qui résoudra d'énormes soucis et problèmes sociaux.

Durant cette période, une grande tranche d'âge sera concernée pour:

- 6 mois de service militaire pour inculquer la discipline et la rigueur mais surtout pour ancrer les valeurs de la Nation,
- 1 année de formation professionnelle (voir l'exemple allemand) avec des ciblage de compétences selon les orienta-

tions et les qualités de chacun,

- privilégier prioritairement l'emploi de cette population formée pour les activités civiques et de l'amélioration de tous types d'environnement à travers le pays.

8/ Obliger les médias (audio et visuel) de programmer d'importantes plages éducatives et formatives ainsi que du coaching.

De plus, de nombreuses petites et moyennes entreprises ayant subi de forte baisse du chiffre d'affaires, à l'instar des écoles privées, ont sollicité le fonds de soutien (ou ligne de crédit) auprès du ministère de l'Industrie. Les sociétés menacées de faillite ont fait également appel au soutien bancaire au regard de la circulaire 2020-06 de la BCT. Toutefois, l'application de cette circulaire reste illusoire et chimérique. Dans ce contexte, nous n'allons pas seulement vers la faillite de nos PME mais bien celle du pays.

Vous êtes au plus haut poste de l'exécutif. De plus, le Parlement vous a habilité à de plus larges pouvoirs. Vous disposez ainsi d'une occasion UNIQUE qui puisse vous permettre de marquer votre passage et de vous inscrire dans l'Histoire du Pays. Ne la RATEZ pas.

Le courage et la poigne d'un responsable se reconnaissent par sa capacité de défier l'adversité, surtout dans les moments difficiles.

*Ridha JABER, chef d'établissement scolaire privé. Les berges du lac de Tunis*



## Déclaration fiscale en ligne

# Une dématérialisation inachevée

Le ministère des Finances a récemment mis en ligne la procédure d'adhésion au système de déclaration fiscale en ligne.

Certaines simplifications de procédures ont été apportées, dont une de taille et qui consiste en l'obtention du certificat électronique (pour établir la connexion VPN en attendant la signature des déclarations).

Ainsi, il n'est plus exigé de se déplacer à l'ANCE pour retirer le certificat en personne auprès du fournisseur et aussi bien demande et retrait du certificat se font en ligne auprès de l'ANCE ou de partenaires privés.

Cependant, cette dématérialisation et numérisation semble ne pas avoir été vraiment accompagnée d'une optimisation des procédures et de la suppression des opérations « inutiles » ou n'apportant pas de valeur ajoutée.

En effet, cette procédure dématérialisée et numérisée exige toujours la fourniture d'un document papier qui doit être signé du premier responsable de l'entreprise (signature manuscrite) et d'un représentant de la Banque ou de la Poste (signature manuscrite et cachet humide), alors que ce document est une autorisation de prélèvement que donne l'entreprise à l'administration.

Sachant que (1) les autorisations de prélèvement, à ma connaissance, ne nécessitent pas l'aval de la banque, mais uniquement l'accord du titulaire du compte, soit l'entreprise dans notre cas, et que, (2) de toute façon, personne ne s'aventurera à donner un faux numéro de compte bancaire ou postal à l'administration fiscale pour voir sa déclaration rejetée.

Donc, on aurait pu se contenter d'une simple autorisation dématérialisée et numérique établie par le premier responsable de l'entreprise au profit de l'administration fiscale et signée électronique grâce au certificat électronique [Digigo](#) qui permet la signature électronique.

Cela aurait permis à l'administration fiscale de dématérialiser et numériser cette procédure dans les règles de l'art et d'introduire la signature électronique dans ses pratiques.

Si l'administration fiscale tient à avoir la signature d'un représentant de la banque ou de la Poste sur le document, il est toujours possible de le faire électroniquement comme cela se fait depuis des années avec TTN.

*Mustapha Mezghani*

[eBook] Confinement  
**LE BAL MASQUE**

*Partout de nouvelles règles s'annoncent.  
La présidence nous assigne à résidence  
Sans fixer d'échéance.  
Elle nous demande obéissance.  
L'économie peut oublier la relance  
L'efficacité et la performance.  
L'heure est à la bienfaisance.*

*D'Afrique aux Amériques  
Le carnaval fait polémique.  
On compte les lits des cliniques  
Combien de respirateurs on fabrique.  
Les uns portent des masques hygiéniques  
D'autres des bricolages sympathiques.  
Quelles pratiques folkloriques ! Pathétique !*

*Bas les masques ! Finies les réjouissances !  
C'est le début de la pénitence, de l'abstinence.  
Partout l'incompétence, l'inconscience et l'incohérence.  
On ne compte plus les négligences  
Les souffrances et la désespérance.  
Abandonnés sans subsistance  
Allons-nous mourir dans l'indifférence ?*

*En quête de bonne gouvernance  
Ils cachent leur impuissance.  
Partout fleurissent les expériences  
Les alliances, connivences et manigances.  
Comment avoir confiance.  
Doit-on appeler à la dissidence  
Et passer à la désobéissance ?*

*Zeineb Ben Ammar Mamlouk 15/4/2020*

*Texte extrait de [la seconde publication «Confinement»](#) d'un collectif  
relatant cet épisode exceptionnel de notre vie et de notre humanité.*

Exclusif

# 1<sup>ER</sup> HORS-SERIE MAGAZINE

## En édition numérique



## LE MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE EN TUNISIE

Disponible  
Partout dans le monde sur

 **pressreader**<sup>TM</sup>

WEBMANAGERCERCENTER 



VOTRE MAGAZINE  
**W M C**  
HORS SÉRIE  
EST MAINTENANT  
DISPONIBLE SUR



POUR 330MIL/JOUR  
**SEULEMENT**



APPLICATION DISPONIBLE SUR



COMPOSEZ LE

**\*225#**